RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	3
COMPTES CONSOLIDÉS	17
COMPTES SOCIAUX	62
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	85
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017	95
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	97
LE GROUPE ROBERTET	111

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

RAPPORT DE GESTION 2017

2017 aura été une année de plein accomplissement des objectifs du Groupe qui aura bien dépassé les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires avec une croissance plus forte des résultats.

Plus que jamais, il y a lieu d'attribuer cette régularité de performances à la juste stratégie de Robertet, fondée sur sa spécialisation dans le domaine des produits aromatiques naturels héritée d'une longue histoire de gestion cohérente et d'enrichissement permanent de ses connaissances.

L'année 2017 aura également été celle pendant laquelle se sont construits de nombreux projets toujours dans le core business du Groupe.

Ainsi, la nouvelle Division, Robertet Health and Beauty évolue favorablement, même si elle est encore d'importance modérée mais dans un secteur à haute valeur ajoutée. Les bases d'une saine croissance sont bien en place.

La Division Matières Premières naturelles a connu une croissance significative de 10,6% avec des performances assez spectaculaires aux Etats Unis sur des marchés encore inconnus, il y a à peine quelques années.

De très bons résultats de cette division dans des pays comme la Chine démontrent qu'elle joue à plein son vecteur de différenciation sur des produits innovant tout en maintenant et développant sa présence assidue et permanente auprès de clients de l'industrie de la Parfumerie les plus prestigieux.

Tout ceci va avec le renforcement de son pôle de produits biologiques et les investissements du Groupe pour un sourcing adéquate et pour la traçabilité totale des produits promus.

Cette recherche de croissance se retrouve également dans la Division Parfumerie en recherchant systématiquement les nouveaux clients/nouveaux produits. La progression de ses ventes de plus de 12% est un bon résultat dans un secteur difficile où Robertet a des clients internationaux des plus importants dont les exigences sont en constante augmentation.

A noter que l'industrie dans son ensemble a connu une menace sérieuse sur l'approvisionnement de molécules clés de la Parfumerie suite à l'incident de production BASF. Il semble que la situation soit en voie d'amélioration même si elle a eu un incontestable caractère inflationniste et un impact sur les marges des Compositions.

La Division Arômes a eu des performances inférieures à celles du Groupe, essentiellement due au fait que l'activité américaine soit très largement tournée vers l'industrie des boissons sucrées qui traverse une phase de ralentissement et dont les principaux acteurs de l'industrie alimentaire ont mis en place des plans de réduction de coûts importants. C'est sans doute pour la première fois que la filiale américaine est en baisse , même modérée (moins 2,2%).

Par contre, la Division Arômes à Grasse a réalisé des ventes en progression de 12%.

Le développement sur les marchés asiatiques a été rapide et en lien avec les investissements prioritaires réalisés sur cette zone, même si cela ne peut se faire sans une assise solide dont dispose Robertet sur les principaux marchés mondiaux que sont l'Europe occidentale et les Etats Unis, qui regroupent les principaux centre de développement et de décision des clients les plus importants et où sont localisés la majeur partie des actifs de Robertet, sa recherche et son management mais également ses ressources financières et centres de profits.

Les budgets d'investissements élevés sur ces pays en sont une illustration.

De même, la répartition mondiale du chiffre d'affaires consolidé en témoigne. L'Europe demeure prépondérante avec 35% du chiffre d'affaires, les États-Unis sont à 31%, l'Asie à 18%, l'Amérique Latine et du sud à 11% et la zone Moyen Orient - Afrique à 5%.

ROBERTET GRASSE, société mère du Groupe détient la totalité de ses participations et demeure le principal centre de ressources industrielles et de Service .

Son chiffre d'affaires s'est établi à 182 millions d'euros en progression de 10%, en grande partie sur des marchés matures .

La Division Matières Premières est en hausse de 11%, la Parfumerie de 5% et les Arômes de 12%.

Les comptes sociaux révèlent un haut niveau de performances et une forte croissance des résultats retraités en mode consolidation soit à un rythme sensiblement plus rapide que les autres sociétés du Groupe.

Les couts sont bien maitrisés et les investissements de croissance, prélevés sur la trésorerie sont à un très haut niveau.

CHARABOT, Ses résultats viennent après une année 2016 en très forte progression. Son chiffre d'affaires est en legere augmentation avec la croissance de sa division Arômes mais aussi avec le remarquable complément qu'elle apporte au Groupe dans le domaine des produits Naturels.

A compter de 2018, une nouvelle étape de rapprochement sera entreprise allant jusqu'à la fusion totale de ses activités dans Robertet SA Grasse, en recherchant de nouvelles synergies pour bénéficier de la complémentarité de ses activités avec celles de Robertet, tout en préservant ses acquis mais également en simplifiant les structures et les procédures du Groupe.

Robertet a finalisé le 22 Décembre 2017, comme cela avait été programmé et pacté initialement, la dernière étape de rachat de Charabot, portant sa participation à 100% de son capital. Ceci conclut une transaction assez exemplaire sur bien des points.

EUROPE

ROBERTET Angleterre enregistre une belle hausse de ses ventes de 15% en Livres Sterlings. Par contre la forte dépréciation de cette monnaie a motivé une baisse de ses marges produits, la rentabilité opérationnelle s'étant toutefois maintenue.

Son activité en Afrique anglophone a progressé ce qui est en ligne avec les objectifs du Groupe sur cette zone géographique prometteuse.

ROBERTET Espagne réalise un chiffre d'affaires en forte croissance (+27%) en Parfumerie, d'abord, mais aussi en Aromes accompagné d'une belle rentabilité.

ROBERTET Suisse obtient un taux de croissance qui n'avait pas été vu depuis longtemps notamment en Parfumerie.

ROBERTET Allemagne a fait l'objet d'investissements commerciaux ces dernières années mais nous sommes encore en retrait par rapport aux objectifs qui lui ont été assignés pour cet important marché.

SAPAD, spécialisé dans les produits biologiques a une réelle crédibilité dans ce domaine très bien exploitée en liaison avec la division matières premières du Groupe. En outre, elle réalise une croissance spécifique et rentable de 10% de son chiffre d'affaires.

HITEX, société détenue à 50% avec le groupe Codif travaille sur les technique d'extraction du CO2 supercritique, est gérée de manière indépendante avec des résultats positifs.

BIONOV, branche de Robertet Health and Beauty et spécialiste de la SOD issue des melons est dans son plan de charge à long terme

ÉTATS-UNIS

Le chiffre d'affaires des filiales américaines représente 31% du total Robertet même si ce chiffre a tendance à s'éroder ces dernières années. Il demeure qu'elles ont une action globale indispensable pour assurer la croissance auprès des principaux clients internationaux et pour des zones géographiques importantes comme le Brésil. Elles contribuent, aussi, de manière significative aux bénéfices du Groupe tout particulièrement la société d'arômes.

ROBERTET INC. a obtenu de très bons résultats en 2017 poursuivant la remarquable mutation de sa gamme de produits naturels, tout en restant strictement dans le core business de Robertet. Elle se situe tout au centre de la démarche engagée depuis deux ans du One Robertet pour tirer parti des complémentarités à l'échelle du Groupe, principalement autour des produits naturels.

Tout ceci contribue à d'excellents relais de croissance nécessaires à l'avenir de Robertet.

ROBERTET FRAGRANCES présente un chiffre d'affaires en augmentation de 10% tout en consacrant une grande partie de ses ressources pour la gestion des projets globaux en liaison avec les clients internationaux.

L'interprétation des résultats de la filiale doit tenir compte de cet état de fait. Le centre de New York est très actif et produit de bons résultats.

ROBERTET FLAVORS a toujours été extrêmement précieuse pour Robertet par son dynamisme commercial rayonnant sur le Groupe et sa belle rentabilité mais aussi son positionnement unique auprès des grands groupes alimentaires américains, principalement dans le domaine des boissons, s'affirmant vis-à-vis de ce marché comme le spécialiste mondial des produits naturels utilisés à destination des Aromes.

Son chiffre d'affaires 2017 est toutefois un peu décevant en baisse de 2% (106 millions de dollars).

AMÉRIQUE LATINE

Robertet y dispose de quatre filiales au Brésil, au Mexique, en Argentine et en Colombie sur une zone en croissance dans la stratégie du Groupe, mais où les désordres monétaires rendent difficile la progression des marges et des bénéfices.

ROBERTET BRÉSIL évolue dans un pays à fort potentiel et stratégique pour de nombreux groupes, notamment américains attirés par la fièvre consommatrice des Brésiliens.

Robertet y obtient, depuis quelques années d'excellents résultats, principalement en Parfumerie, tout en étant conscient qu'ils sont fragiles dans un pays historiquement instable, ayant des coûts élevés et une bureaucratie envahissante.

Son chiffre d'affaires de 2017 a été en croissance de 16% en real et le bénéfice de la filiale représente, à lui seul, près de 13% de ceux du Groupe .

Ceci justifie largement le nécessaire investissement d'envergure planifié sur des locaux industriels correspondant à ses besoins.

Un terrain a d'ores et déjà été acquis et financé et l'usine devrait être opérationnelle au premier semestre 2019. La mise de fonds totale sera de 10 millions d'euros ce qui devrait contribuer à l'accélération du développement de la filiale.

ROBERTET Mexique, dans un contexte économico politique très difficile, a réussi à maintenir son niveau d'activité mais les résultats financiers sont en baisse du fait de l'érosion des marges et des pertes financière dues à la forte dévaluation du péso.

Sa situation demeure néanmoins saine et bien équilibrée.

ROBERTET Argentine évolue dans un environnement de crise économique permanent qui obère ses capacité de croissance et pénalise son activité opérationnelle au quotidien.

Ses résultats sont toutefois corrects et des investissements limités sont en cours pour bénéficier du redressement envisagée de son économie.

ROBERTET Colombie, filiale jeune de seulement deux ans d'existence, est opérationnelle. Cependant ses débuts sont difficiles, enregistrant des pertes supérieures aux prévisions qui motivent un amortissement du fonds de commerce accéléré pour la somme de 700K euros. Ceci ne remet pas en cause, pour l'instant notre volonté d'être présent de manière significative dans ce pays qui recèle beaucoup de ressources.

ASIE

Cette zone, qui a fait l'objet de beaucoup d'attentions ces dernières années demeure prioritaire, Robertet entendant y atteindre un minimum de 25% de son activité à court terme contre 18 % actuellement.

LA CHINE La filiale qui détient un site industriel, 100% Robertet à Pékin et des annexes commerciales et de Développement à Shanghai et à Canton, aussi bien en Parfumerie qu'en Aromes est bien armée pour poursuivre une progression soutenue de son activité.

L'année 2017 aura été particulièrement bonne, avec une croissance des ventes de 39%, principalement. axée sur des produits naturels à haute valeur ajoutée différenciants et innovants.

L'INDE est également en bonne progression, surtout en Parfumerie, tirant parti de l'acquisition finalisée en mai 2017 de Robertet Goldfield, à 60% dans un premier temps, les 40% restants étant prévus entre 3 et 5 ans maximum.

Cette société a été consolidée par intégration globale.

Son centre commercial et de création de Bombay, sa nouvelle usine de Goa et le soutien de Grasse sont autant de facteurs lui permettant de concourir avec les meilleurs atouts par rapport à la concurrence .Il est attendu un développement rapide en 2018.

Il faut aussi noter le caractère rentable de cette croissance en Chine et Inde.

ROBERTET ASIA (Singapour)

L'implantation de Robertet est pleinement opérationnelle en Parfumerie, dont les résultats sont déjà très probants, et en Arômes avec l'acquisition et la mise en service d'une unité de production.

Cette filiale rayonne sur l'ensemble de la zone, tout d'abord au Vietnam où le Groupe détient une belle part de marché, l'Indonésie, incontournable et en forte croissance, la Thaïlande, la Malaisie et les Philippines. Tous ces pays bénéficient ainsi d'un service de proximité efficace.

ROBERTET JAPON qui bénéficie d'une implantation très ancienne de Robertet et de Charabot, avec une réputation établie de produits de haute qualité et de haut de gamme affiche une progression de 8% pour 2017

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le Groupe a réalisé un bon exercice 2017 poursuivant une tendance solide et haussière.

Son chiffre d'affaires est de 504,4 millions d'euros en progression de 7,7% avec un effet de change quasi négligeable.

Le bénéfice net ressort à 48,7 millions d'euros contre 41,8 millions en 2016, soit une augmentation de 16,6%. Toutefois, quelques facteurs exceptionnels ayant un effet booster sur ces chiffres doivent être notés :

- Impôts différés diminués en France et aux États Unis du fait de la réduction programmée de leurs taux d'imposition. L'impact, pour 2017 est un profit de 1,2 millions d'euros en France et de 1,35 millions de dollars aux USA.
- Plus-value dégagée sur la vente de notre immeuble de la rue du Colisée, en début d'année d'un montant de 4 millions d'euros brut
- Perte Colombie et amortissement de son fonds de commerce avec un impact négatif de 2 millions d'euros.

Hors ces éléments exceptionnels non récurrents, le bénéfice de 2017 serait en croissance de 12%, comme l'EBITDA qui est de 85,2 millions d'euros contre 76,2 millions en 2016.

Les sociétés Européennes contribuent pour 60% à ces résultats consolidés alors que les États-Unis en représentent 22% et l'Amérique Latine 13%.

Cette hausse des bénéfices s'accompagne d'une situation enviable des équilibres financiers du Groupe, quasiment sans dette malgré la hausse des besoins en fonds de roulement et le niveau élevé d'investissements.

Sur cette base, le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale du 6 juin 2018 la distribution d'un dividende majoré de 13%, de 5,2 euros par titre qui représente un pay out de 25%.

PERSPECTIVES 2018

Le chiffre d'affaires du premier trimestre est de 133,4 millions d'euros stable par rapport à l'année dernière mais en augmentation de 7,9% à taux de change constant.

Cette différence entre le taux réel et le taux constant devrait s'atténuer au cours du deuxième semestre.

Les sociétés américaines ont une croissance plus rapide, Robertet Grasse et la SAPAD présentent une belle augmentation ainsi que l'Inde et la Chine. Le Brésil est en retrait et le Mexique en légère diminution.

Les budgets 2018 sont particulièrement difficiles à établir compte tenu de l'incertitude et de la dangerosité du monde dans lequel nous vivons et des conséquences possible de la situation politico financière.

Ceci ne motivera pas de ralentissement des investissements du Groupe.

L'objectif pour 2018 serait d'obtenir une progression du chiffre d'affaires de 5% à taux de change constant, ce qui serait un solide résultat après plusieurs années de croissance soutenue.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

PRINCIPAUX INDICATEURS en milliers d'euros

	2017	2016	variation
Chiffre d'affaires	504 398	468 288	7,71%
Excédent brut d'exploitation (Ebitda)	85 153	76 197	11,75%
Résultat courant	67 210	59 584	12,80%
Résultat net (part du Groupe)	48 536	41 640	16,56%
Capitaux propres part du groupe	364 506	345 893	5,38%
Trésorerie courante nette (*)	-22 625	-23 074	-1,95%
Actifs courants - Passifs courants	265 206	226 703	16,98%

^(*) Trésorerie nette = trésorerie et équivalents de trésorerie + autres actifs financiers courants – dettes financières

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ORGANISATION

Dans le Groupe Robertet, la réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, l'existence de circuits de décision courts avec un rattachement direct des niveaux opérationnels à la Direction Générale, associés à des valeurs d'entreprises largement diffusées dans toutes les entités du Groupe et une volonté d'amélioration continue des processus opérationnels, sont le gage d'un environnement de contrôle fort et fiable.

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe.

Le contrôle interne est donc organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective le situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs assignés au contrôle interne.

OBJECTIFS ET MOYENS

La politique définie vise à satisfaire aux exigences légales et à assurer un suivi aussi homogène, systématique et formalisé que possible des risques encourus. Cette démarche associe les responsables opérationnels sans alourdir les modes de fonctionnement internes au Groupe.

Le suivi des risques s'inscrit dans le cadre des reportings (sécurité, social et environnemental, comptable et financier)

Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe a été établie et est revue annuellement.

Il s'agit:

- de recenser les principales sources de risques identifiables, internes ou externes.
- d'évaluer selon une échelle qualitative la criticité de ces risques en prenant en compte leur impact potentiel, la probabilité d'occurrence et le degré de maîtrise pour les divers événements les constituant.

En ce qui concerne les processus d'élaboration des informations financières publiées, des procédures spécifiques sont mises en œuvre, incluant principalement :

- Un système standardisé de reporting financier et de consolidation qui permet d'établir les états financiers suivant les principes du Groupe.
- Un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents de référence du Groupe.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures incombe aux Directions Financières de chacune des entités du Groupe.

La Direction Générale ainsi que la Direction Financière du Groupe effectue régulièrement des visites dans les filiales opérationnelles pour suivi des performances, procédures, audits de sujets ponctuels, mise en place ou suivi de plans d'actions.

FACTEURS DE RISQUES

Le comité d'audit a mis en place une cartographie des risques potentiels encourus par l'entreprise qui est revue chaque année.

Les risques pouvant avoir des conséquences sensibles sur la bonne marche du Groupe ou nécessitant des actions spécifiques sont principalement les suivants :

RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE DU GROUPE

Approvisionnements

Un certain nombre de matières premières, limité, ont des sources d'approvisionnement difficilement diversifiables, pouvant engendrer des tensions sur les prix ou les quantités disponibles.

La Direction des Achats s'attache à mettre en place des contrats d'approvisionnement avec les producteurs afin de maîtriser les prix et fiabiliser les quantités et à cherché à diversifier au maximum ses sources.

Le Groupe a par ailleurs noué des partenariats long terme avec des producteurs locaux de matières premières sensibles dans une démarche de développement durable et de maitrise de la qualité des produits, des quantités produites et de leur prix.

Réglementation

Dans un environnement législatif de plus en plus contraignant, notamment au niveau de la CEE, le Groupe doit chaque année renforcer ses moyens, humains essentiellement, pour satisfaire aux contraintes imposées

à la profession tant en terme de traçabilité, que de recherche ou mise au point de nouveaux produits devant se substituer à ceux devenus proscrits.

Également, le règlement REACH qui impose un nouveau système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques demandant aux fabricants, aux importateurs et aux utilisateurs en aval de veiller à fabriquer, mettre sur le marché ou utiliser des substances qui n'ont pas d'effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement induit lui aussi la mise en place de moyens de plus en plus conséquents et pourrait éventuellement occasionner des ruptures d'approvisionnement pour des produits non enregistrés.

RISQUES LIES AUX RESSOURCES HUMAINES

Robertet a pour politique de laisser aux filiales et à leurs dirigeants une grande autonomie dans la mise en œuvre des décisions du Groupe. Ces dirigeants étant par ailleurs en place, pour la plupart, depuis des décennies ils sont devenus au sein de ces entités ce qu'il convient d'appeler des hommes clef dont la vacance subite pourrait être préjudiciable aux filiales en question.

S'agissant des remplacements programmés, ceux-ci sont suffisamment anticipés pour que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions et pour que le successeur du partant soit complètement opérationnel le moment venu.

RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Une part prépondérante des ventes du groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro telles que le dollar US, la livre sterling, le yen, le réal, et le péso mexicain ou argentin. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, n'induisant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les entités du Groupe qui sont exposées à un risque de change, principalement la société mère qui achète et vend en dollars, pratiquent une politique de couverture de ce risque avec pour objectif exclusif la couverture des risques générés par l'exploitation et le maintien des niveaux de marge brute opérationnelle. Aucun des produits de couverture utilisés ne peut être considéré comme présentant un caractère spéculatif.

L'exposition relative aux couvertures de change est donnée dans l'annexe aux comptes, note 11.

Risque de taux

Sur les 89.4 millions d'euros d'emprunts du Groupe, il subsiste un risque de taux sur 8.8 millions d'emprunts à taux variable. Le détail des emprunts est fourni en note 9 de l'annexe aux comptes.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2017 le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents trésorerie de 90 millions d'euros (93 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des SICAV monétaires investies en titres de maturité très courte et ne présentant pas de risque en capital.

Conformément aux règles comptables en vigueur, ces instruments sont évalués à leur valeur de marché, très proche de leur valeur comptable.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une trésorerie courante largement excédentaire et n'utilise jamais plus de 20 % des autorisations de découvert qui lui ont été octroyées.

Risque Client

Le Groupe a une politique drastique du poste clients. Dès lors qu'un client est identifié comme pouvant présenter un risque de défaillance les moyens de paiement mis en place sont sécurisés et les encours limités. Ce poste est par ailleurs couvert par une assurance crédit pour une très grosse partie de l'encours. La partie non couverte n'est afférente qu'à des pays exclus de la garantie.

Risque pays

La société procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays. Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années dans un pays identifié comme potentiellement risqué.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe fait usage de substances qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émissions ou de rejets au cours des différentes phases du processus de production pouvant porter atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité et la protection de l'environnement est donc une préoccupation permanente du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels le Groupe opère.

Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

À notre connaissance, il n'est survenu aucun évènement depuis la date de clôture des comptes susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Recherche et développement

La société consacre de façon permanente environ 8% de son chiffre d'affaires aux actions de recherche, création et développement.

La société mère a bénéficié en 2017 de 1 047 000 euros au titre du crédit d'impôt recherche.

Répartition du capital, contrôle et actions d'autocontrôle

Le capital est composé de 2 302 545 valeurs mobilières réparties entre 2 158 929 actions et 143 616 certificats d'investissement dont il est rappelé que ces derniers ne jouissent pas du droit de vote.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts de titres.

Il n'existe aucun programme de rachat de ses titres par la société pas plus qu'il n'existe de titres en auto-contrôle.

les actions détenues au nominatif depuis plus de cinq ans bénéficient d'un droit de vote double.

La répartition du capital est la suivante :

	% du capital	% droits de vote simples	% droits de vote totaux
Groupe Familial MAUBERT	46,92%	53,13%	67,34
FIRST EAGLE Actions	22,87%	18,62%	12,93%
International Value advisors LLC	6,98%	6,98%	4,85%
Autres	23,23%	21,27%	14,88%
TOTAUX	100.00%	100,00%	100,00%

Participation des salariés au capital social

Dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, il est détenu par les salariés 0.54 % du capital et 0.70 % des droits de vote.

Conditions de conservation des actions attribuées gratuitement

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée minimale est fixée à un an. A l'expiration de cette période les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de deux ans.

Les actions gratuitement attribuées aux mandataires sociaux de la Société devront être conservées par ces derniers, au nominatif, pour au moins un tiers d'entre elles, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, la cession desdites actions étant interdite avant cette date.

Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société

Il n'y a eu aucune opération de faite par les dirigeants sur les titres de la société en 2017.

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, propose de fixer le dividende par action à 5,20 euros,

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice est donc la suivante :

Dividendes 11 973 234,00 euros

Réserves 8 411 188,41 euros

Total 20 384 422,41 euros

Le total de la distribution proposée sera donc de 11 973 234,00 euros s'appliquant aux actions de chacune 2,5 Euros de nominal, ainsi qu'aux certificats d'investissements soit par action et par certificat d'investissement :

Dividendes 5,20 euros

Le paiement du dividende de l'exercice 2017 sera assuré à compter du 2 juillet 2018 par CACEIS Corporate trust, 14 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Distribution par action	Abattement 40% ou prélèvement libératoire
2014	7 580 743	3,30 €	Sur la totalité du montant distribué
2015	9 188 780	4,00€	Sur la totalité du montant distribué
2016	10 588 487	4,60 €	Sur la totalité du montant distribué

Dépenses non déductibles fiscalement par application de l'article 39-4 du CGI

Nous vous précisons, par application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code correspondant aux amortissements et taxes sur véhicules de tourisme non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 177 963 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 61 060 euros.

Seront également proposées à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra au siège de la société le 5 juin prochain les résolutions suivantes :

Jetons de présence

Mise à la disposition du conseil d'administration, au titre de jetons de présence, la somme de 200 000 Euros pour l'exercice en cours.

Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce

Approbation des termes du rapport spécial des commissaires aux comptes établi en conformité des articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Nomination de nouvelles administratrices

Il est proposé de nommer comme membre du conseil d'administration pour une durée de cinq années qui se terminera à l'issue de de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022 :

Madame Colette ROBERT

Madame Isabelle PARIZE.

Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions gratuites au profit des salariés et dirigeants

Il est demandé à l'Assemblée Générale extraordinaire d'autoriser le Conseil d'administration, en application des dispositions des articles L 225-138-1 et L 225-197-1 du Code de commerce, à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société, dont il appartiendra au Conseil d'administration de déterminer l'identité, en fonction des critères et conditions d'attribution qu'il aura défini, dans la limite de 230 255 actions représentant 10 % du capital social et à augmenter corrélativement, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 575 635 euros, soit 10% du capital social, par prélèvement sur les réserves disponibles de la société à l'expiration de la période d'acquisition de ces actions gratuites rendant leur attribution définitive.

DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

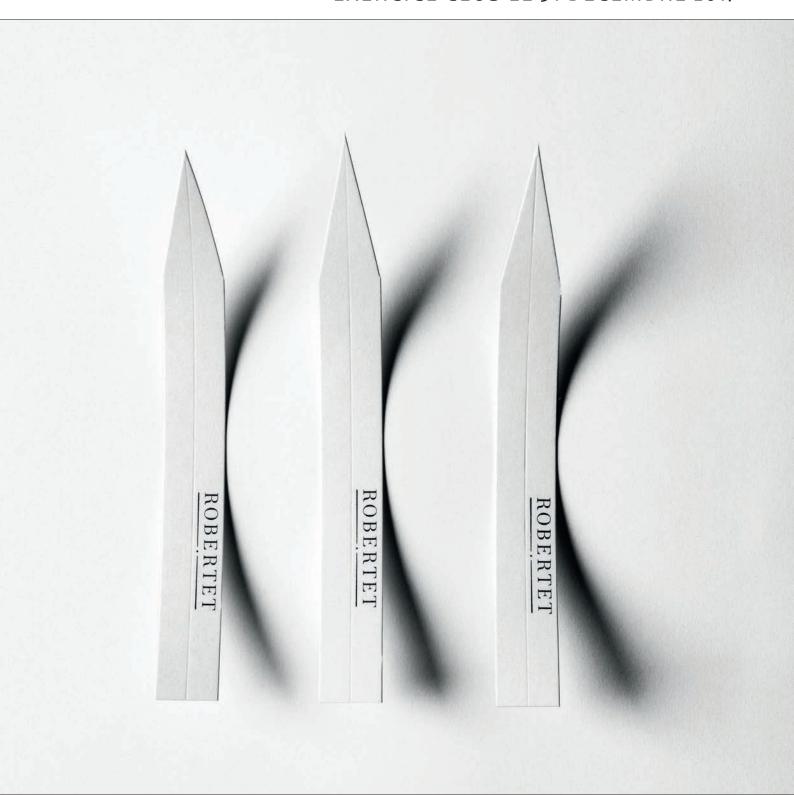
	Total Achats		Retard H.T.				
		o jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total H.T. échu 1 jour et plus
Factures reçues nombre		211	368	113	56	91	628
Montant		456	1 230	3 136	143	536	5 045
% Total C.A. HT.	146 509	0,31%	0,84%	2,14%	0,10%	0,37%	3,44%

DÉLAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS

	Total Ventes		Retard H.T.				
		o jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total H.T. échu 1 jour et plus
Factures émises nombre		755	481	285	131	712	1 609
Montant		9 516	3 012	1 755	1 197	9 738	15 702
% Total C.A. HT.	232 272	4,01%	1,30%	0,76%	0,52%	4,19%	6,76%

COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

ÉTAT DU RÉSULTAT DE LA PÉRIODE en milliers d'euros

NOTE	31-déc-17	31-déc-16
Vente de produits 12	504 398	468 288
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	504 398	468 288
Autres produits opérationnels	2 178	2 252
Achats consommés	-223 858	-204 001
Charges externes	-77 652	-74 516
Charges de personnel	-109 263	-106 135
Impôts et taxes	-10 651	-9 691
Dotations aux amortissements, provisions et reprises 13	-17 850	-16 463
Autres charges opérationnelles	-94	-150
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT 12	67 210	59 584
Cessions d'actifs	4 004	66
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	71 214	59 650
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	80	130
Coût de l'endettement financier brut	-988	-766
Coût financier net 14	-908	-635
Autres produits et charges financiers 14	-2 171	2 038
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	68 135	61 053
Impôts courants et différés 15	-19 356	-19 422
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-65	159
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	48 779	41 631
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	48 714	41 790
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	178	150
RÉSULTAT NET (part du Groupe) 12	48 536	41 640
RÉSULTAT NET PAR ACTIONS EXISTANTES (en euros)	21,08	18,13
RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTIONS (en euros) 17	21,06	18,10
RÉSULTAT NET DILUÉ (en euros) 17	21,06	18,10

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net		48 714	41 790
Éléments recyclables		-19 916	3 093
Variation des écarts de conversion	EVCP (1)	-19 945	3 050
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture		44	66
Incidence fiscale relative aux instruments de couverture		-15	-23
Éléments non recyclables		-4	-1 134
Écarts actuariels sur engagement de retraite	9	-6	-1 722
Incidence fiscale relative aux écarts actuariels		2	588
Résultat global	EVCP (1)	28 794	43 750
Part revenant aux actionnaires de Robertet SA	EVCP (1)	28 643	43 589
Part revenant aux intérêts minoritaires	EVCP (1)	151	160

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ - AGRÉGATS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16	% d'évolution
Chiffre d'Affaires	504 398	468 288	7,71%
EBITDA (1)	85 153	76 197	11,75%
Résultat Opérationnel Courant (2)	67 210	59 584	12,80%
Résultat Opérationnel (2)	71 214	59 650	19,39%
Bénéfice Net	48 714	41 790	16,57%

⁽¹⁾ Il s'agit du résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements, provisions et reprises et excluant les autres charges opérationnelles (considérées comme non courantes).

⁽²⁾ Définitions : voir note 1.26

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-17	31-déc-16
ACTIFS NON COURANTS		195 739	190 468
GOODWILL	3	27 621	17 635
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 860	2 875
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	151 199	151 319
ACTIFS FINANCIERS	5	12 103	15 577
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES		1 973	1 840
IMPÔTS DIFFÉRÉS	15	984	1 222
ACTIFS COURANTS		386 941	370 989
STOCKS ET ENCOURS	6	169 238	154 224
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	7	106 512	101 243
AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	8	18 444	19 600
ACTIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	8	2 250	2 646
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS		592	587
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		89 904	92 689
TOTAL ACTIF		582 680	561 457

NOTE	31-déc-17	31-déc-16
CAPITAUX PROPRES	365 988	347 223
CAPITAL	5 756	5 743
PRIMES D'ÉMISSION	12 432	12 432
RÉSERVES CONSOLIDÉES	346 191	327 718
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	364 506	345 893
INTÉRÊTS MINORITAIRES	1 481	1 330
PASSIFS NON COURANTS	90 958	69 948
PROVISIONS - PART À LONG TERME 9	11 343	11 418
PASSIFS FINANCIERS - PART À LONG TERME 10	74 349	47 517
IMPÔTS DIFFÉRÉS 15	9 266	11 013
PASSIFS COURANTS	121 735	144 286
PROVISIONS - PART À COURT TERME 9	1 455	1 238
PASSIFS FINANCIERS - PART À COURT TERME 10	42 772	68 833
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	2 302	4 240
FOURNISSEURS	41 895	40 027
AUTRES PASSIFS COURANTS 11	33 310	29 946
TOTAL PASSIF	582 680	561 457

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS en milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Tatal can'tanna managan ay san'amaisa 200		42.422		16 100	544 949	0=0	242.606
Total capitaux propres au 1er janvier 2016	5 743	12 432	277 150	16 493	311 818	878	312 696
Résultat global			40 549	3 040	43 589	160	43 749
Dividendes versés			-9 189		-9 189		-9 189
Attribution d'actions gratuites			863		863		863
Variation de périmètre			-1 153		-1 153	292	861
Autres variations			35		35		35
Total des autres variations des capitaux propres			-9 513		-9 513	292	-9 222
Total capitaux propres au 31 décembre 2016	5 743	12 432	308 185	19 533	345 893	1 330	347 223
Résultat global			48 519	-19 877	28 643	151	28 794
Dividendes versés			-10 588		-10 588		-10 588
Variation de périmètre			-386		-386		-386
Attribution d'actions gratuites			1 315		1 315		1 315
Augmentation de capital	13		-13				
Autres variations			-371		-371		-371
Total des autres variations des capitaux propres	13		-10 043		-10 030	587	-10 030
Total capitaux propres au 31 décembre 2017	5 756	12 432	346 662	-344	364 506	1 481	365 988

Note	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net consolidé 17	48 536	41 640
Intérêts minoritaires	178	150
Élimination du résultat net des MEE	115	-34
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles 13	16 339	14 889
Dotations nettes aux provisions	115	-1362
(Plus)/Moins-value sur cessions actifs	-4 004	-66
Charges et produits sans incidence de trésorerie	1 319	818
Charges d'impôt (exigible et différé) 15	19 356	19 422
Coût de l'endettement financier net	368	28
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	82 321	75 484
Variation des stocks 6	-21 590	-15 808
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs 7-8	-8 532	-5 894
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs	9 442	-7 341
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	-20 680	-29 043
Intérêts versés et reçus	-352	-11 -
Impôts versés	-22 392	-14 164
Flux net de trésorerie généré par l'activité	38 897	32 267
Investissements industriels et locations-financement 4	-22 536	-26 044
Investissements financiers nets des désinvestissements	2 253	248
Cessions d'actifs	4 611	307
Incidence des variations de périmètre	-9 020	-1 291
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-24 692	-26 780
Dividendes versés par la société mère EVCP(1)	-10 588	-9 189
Souscriptions d'emprunts	50 500	25 730
Remboursements d'emprunts	-23 217	-12 166
Variation nette des autres dettes financières (1)	-24 520	681
Trésorerie provenant des opérations de financement	-7 825	5 057
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	-3 528	-209
	7,7-4	
Variation globale de le trésorerie	2 853	10 334
Trésorerie nette à l'ouverture	67 087	56 752

⁽¹⁾ Cette variation des autres dettes financières est essentiellement composée de la levée du put sur minoritaires Charabot (-24,8 millions d'euros).

Trésorerie nette : Note	31-déc-17	31-déc-16
Disponibilités	84 419	87 425
Valeurs mobilières de placement	5 486	5 264
Découverts bancaires	-19 964	-25 602
TOTAL	69 940	67 087

Analyse variation du besoin en fonds de roulement	31-déc-16	Flux de change et autres	Flux var. de périmètre	Flux de trésorerie	31-déc-17
Stocks et encours	160 085	-8 152	1 375	23 229	176 537
Créances clients et autres comptes débiteurs	125 061	-6 278	1 802	8 328	128 914
Dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs	-69 973	5 391	-1 181	-9 442	-75 205
Besoin en fonds de roulement brut	215 173	-9 038	1 996	22 115	230 246
Dépréciations	-10 079	357	-99	-1 435	-11 257
Besoin en fonds de roulement net	205 094	-8 682	1 897	20 680	218 989



1. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En sus des évènements significatifs décrits dans la note annexe aux comptes sociaux, il convient d'ajouter les points suivants :

La société indienne, Robertet Goldfield, acquise en mai 2017 à hauteur de 60% a été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017. Compte tenu des accords contractuels de rachat des 40% restants, un put sur minoritaires a été comptabilisé dans les comptes pour 4 millions d'euros, ce qui a conduit à appréhender ROBERTET Goldfield à 100% dès cette année. Cette consolidation a généré la constatation d'un goodwill de 9 986 K€ alloué à la Division Parfumerie du Groupe.

La société Bionov, acquise en 2016, a été consolidée par mise en équivalence. Cette acquisition est assortie de deux clauses de complément de prix. Les modalités de détermination étant difficilement chiffrable à la date d'arrêté des comptes annuels en raison de l'incertitude sur les projections de business, ce complément ne sera comptabilisé qu'une fois cette incertitude levée ou lors du versement.

Le rachat des minoritaires dans la société Charabot (décrit dans les événements significatifs de la note annexe aux comptes sociaux) a pour conséquence dans les comptes consolidés l'extinction de la dette financière comptabilisée à l'origine pour 24 853 K€.

NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1.1. Contexte général

En accord avec le règlement européen n° 1606/02, les comptes consolidés du Groupe Robertet, ci après "le Groupe" sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017.

Robertet SA est une société anonyme de droit français. Le siège social est situé 37 avenue Sidi Brahim à Grasse. Elle a pour principale activité la création de produits aromatiques destinés principalement à l'industrie de la parfumerie et de l'agro-alimentaire.

Les comptes consolidés de Robertet ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 avril 2018 et seront soumis, le 5 juin 2018, pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires qui dispose du pouvoir de les faire modifier.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe qui sont publiés au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2017, le Groupe a appliqué l'ensemble des normes et interprétations entrées en vigueur au niveau européen, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Ces normes et interprétations sont les suivantes :

- Amendements à IAS 7 "État des flux de trésorerie";
- Amendements à IAS 12 "Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes latentes.

L'incidence de l'application de ces nouvelles normes n'est pas significative sur les comptes consolidés de l'exercice 2017.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient émises par l'IASB (International accounting standards board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes ont une date d'entrée en vigueur postérieure au 1er janvier 2017, mais sont applicables par anticipation :

- l'IASB a publié fin mai 2014 la norme IFRS 15, "Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients". Cette norme remplacera, à compter du 1er janvier 2018, les normes IAS 18, "Produits des activités ordinaires" et IAS 11, "Contrats de construction". Robertet n'a pas identifié de changement majeur par rapport au traitement actuel selon IAS 18 et n'anticipe donc pas d'impact significatif dans ses comptes 2018 lié à l'application de cette nouvelle norme.
- l'IASB a publié en juillet 2014 la norme IFRS 9, "Instruments financiers". Cette norme remplacera, à compter du 1er janvier 2018, les normes actuellement en vigueur en matière de présentation, de reconnaissance et d'évaluation des instruments financiers (IAS 32 et IAS 39). Cette norme, approuvée par l'Union européenne, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Compte tenu de la nature de ses activités, Robertet n'anticipe pas de changement majeur. De plus, des analyses sont en cours concernant le nouveau modèle de reconnaissance du risque de crédit (fondé sur les pertes de crédit attendues) s'agissant notamment des créances clients. À ce stade, le chiffrage de l'impact est en cours d'évaluation.
- l'IASB a publié en janvier 2016 la norme IFRS 16, "Contrats de location", qui aligne la comptabilisation des contrats de location simple sur celle des contrats de location financement (i.e.: comptabilisation au bilan d'une dette au titre des loyers futurs et d'un actif au titre du droit d'utilisation). La mise en oeuvre de cette norme entrainera également un changement de présentation de la charge de loyers au compte de résultat (i.e. dotation aux amortissements et charge d'intérêts) et dans le tableau des flux de trésorerie (le montant affecté au remboursement de la dette sera présenté en flux de trésorerie liés aux activités de financement et celui affecté à l'actif sera présenté en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement). La norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe mène actuellement des travaux pour la mise en oeuvre de la conversion à IFRS 16 et l'analyse des impacts de cette norme. À ce stade, le chiffrage des impacts est en cours d'évaluation.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient émises par l'IASB (International accounting standards board) mais non encore adoptées par l'Union européenne ou non applicables par anticipation :

- améliorations annuelles (cycle 2014-2016), "Améliorations annuelles des normes IFRS", applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017;
- amendements à IFRS 2 "Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions";
- IFRIC 22 "Transactions en monnaie étrangère et avances versées ou reçues non remboursables";
- IFRIC 23 "Comptabilisation des positions fiscales incertaines";
- amendements à IFRS 4 "Interactions entre IFRS 4 et IFRS 9";
- amendements à IAS 40 "Transferts d'immeubles de placements".

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Le Groupe appliquera le cas échéant ces normes dans ses comptes dès leur adoption par l'Union Européenne.

1.2 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

Les critères de liquidité et d'exigibilité des divers postes du bilan sont précisés, lorsque requis, dans les notes annexes correspondantes.

Les modalités d'évaluation des postes du bilan sont décrites dans les paragraphes ci-dessous : immobilisations incorporelles et corporelles, stocks et en-cours, clients.

1.3 Méthodes de consolidation

Les filiales (sociétés significatives contrôlées exclusivement) sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises sur lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock).

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

1.4 Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Réserve de conversion".

1.5 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en produits et charges financiers.

1.6 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont les provisions pour avantages du personnel, les provisions pour risques, les goodwill, les dépréciations de stocks et de créances.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

1.7 Regroupement d'entreprise

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en goodwill.

Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs godwill.

Les goodwill ne sont pas amortis, mais, conformément à la norme IAS36 "dépréciations d'actifs", font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

1.8 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles:

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif incorporel est comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer que la durée d'utilité n'est pas devenue finie.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire, dès lors que l'actif est prêt à être utilisé. Au cours de la durée de vie d'une immobilisation incorporelle, il peut apparaître que l'estimation de sa durée d'utilité est devenue inadéquate. Ainsi que le prévoit IAS 38, la durée d'amortissement et le mode d'amortissement de cette immobilisation sont réexaminés et si la durée d'utilité attendue de l'actif est différente des estimations antérieures, la durée d'amortissement est modifiée en conséquence.

Immobilisations corporelles:

Valeur brute:

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les valeurs résiduelles sont en général considérées comme nulles.

Conformément à la norme IAS 23, le coût des emprunts directement attribuable à leur acquisition est inclus dans le coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement:

En application de la norme IAS16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

• Constructions: 20 ans à 40 ans • Installations techniques : 5 ans ou 10 ans • Autres immobilisations : 4 à 8 ans

1.9 Perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur des goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéterminée, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie ou unités de reporting (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat en charge non courante. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des titres de participation et d'autres immobilisations financières.

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont analysés comme des prêts et créances et sont comptabilisés à leur juste valeur ou, en l'absence d'un marché actif, à leur coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure.

Les prêts et placements long terme sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe ne détient pas de tels actifs au 31/12/2017.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en "produits de trésorerie et équivalents de trésorerie".

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de la transaction.

Participation dans les entreprises associées :

Les sociétés dans lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence. Les titres sont alors initialement comptabilisés au prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Le goodwill implicite est détaillé en annexe où il fait l'objet d'une allocation.

Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de transaction. La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

1.11 Stocks et encours

Conformément à la norme IAS 2 "stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

La méthodologie de calcul de la provision pour dépréciation des stocks consiste en un abattement de la valeur des produits en stocks en fonction de la nature des produits et de leur ancienneté de sorte que, in fine, tous les produits ayant plus de 5 ans sont dépréciés à 100%, à l'exception des éléments dont la valeur d'utilité n'est pas sensible à la durée de détention tels que les emballages. En complément, la dépréciation est ajustée d'une part sur la valeur d'utilité des matières premières, appréciée dans la capacité à écouler les matières premières stockées dans les produits finis, et d'autre part sur la valeur de réalisation des stocks de produits finis analysée référence par référence par les contrôles de gestion du groupe.

Les produits en stock sont régulièrement contrôlés et ceux qui sont inutilisables sont détruits.

1.12 Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées à leur initiation à la juste valeur. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Ces créances et dettes commerciales sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation en fonction soit d'un risque commercial soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

1.13 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14 Trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37, les provisions comptabilisées sont constituées en fonction d'évaluations au cas par cas des risques et charges correspondants. Une provision est constituée chaque fois que les organes de Direction du Groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue. Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue du terme du risque. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées, si l'impact est significatif.

1.16 Engagements de retraite et assimilés

Ces engagements sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière, médailles du travail ainsi que ceux relatifs aux régimes à prestations définies dont la gestion n'est pas complètement externalisée. Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global conformé ment à la norme IAS19 révisée.

1.17 Plans de souscription et d'achat d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", le Groupe comptabilise une charge compensatoire pour tous les instruments sur actions propres octroyés à ses salariés. Le Groupe réalise régulièrement des opérations d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions à un prix unitaire convenu.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes pour les valoriser. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée linéairement en compte de résultat (en résultat opérationnel courant) sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie directe en capitaux propres.

1.18 Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 "Impôts différés", les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus).

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levés par la même autorité de taxation.

Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres. Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés comme une subvention et sont inscrits en compte de résultat dans la rubrique "autres produits opérationnels" (norme IAS 20).

1.19 Ventes de produits

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Il est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

1.20 Evaluation et comptabilisation des instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang. La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Pour qu'un dérivé de change ou de taux soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur) il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Généralement les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture ; dans ce cas, la variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée dans les capitaux propres.

1.21 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont essentiellement composés d'emprunts auprès des établissements de crédit et de dettes relatives aux contrats de location-financement. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stocks options et les actions gratuites émis par le Groupe.

1.23 Frais de recherche et développement

Les coûts de frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans la mesure où les critères de reconnaissance en tant qu'actif ne sont pas remplis selon la Direction.

1.24 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins.

1.25 Information sectorielle

Le Groupe Robertet fonctionne sur un schéma d'organisation orienté selon deux axes principaux :

- les Directions de Divisions ont pour mission d'élaborer la stratégie mondiale sur les familles de produits dont elles ont la charge. Elles assurent le développement des nouveaux produits, de leur conception à la mise en œuvre des stratégies industrielles, et sont responsables du marketing (gammes, prix, moyens publicitaires, circuits de distribution...);
- les Directions Générales Continentales qui sont chargées de développer les positions du Groupe sur leurs zones géographiques respectives. Le Groupe compte trois Directions : Europe, Amériques et autres pays du Monde. Dans le cadre de la stratégie commerciale et marketing définie par les Directions de Divisions, elles gèrent les réseaux commerciaux.

En conséquence, l'information sectorielle présentée est une information par Divisions, ces dernières étant par ailleurs considérées comme des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie).

1.26 Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond à la définition présentée dans la recommandation n°2009-R-03 du Conseil National de la comptabilité du 2 juillet 2009 relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel international. Il comprend notamment la totalité de la charge de la Contribution Economique Territoriale (CET), taxe collectée en France, y compris sa composante basée sur la valeur ajoutée. Cette classification en charges d'exploitation est donc sans changement par rapport à la Taxe Professionnelle qu'elle a remplacée.

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat opérationnel courant et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 2 - GOODWILL en milliers d'euros

Les goodwill à l'actif se décomposent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
Division Arômes :		
Valeur Brute	7 879	7 879
Dépréciation		
Valeur Nette	7 879	7 879
Division Parfumerie:		
Valeur Brute	17 808	7 822
Dépréciation		
Valeur Nette	17 808	7 822
Division Matières Premières		
Valeur Brute	1 934	1 934
Dépréciation		
Valeur Nette	1 934	1 934
Total Valeurs Nettes	27 621	17 635

L'évolution des valeurs nettes s'analyse ainsi :

	31-déc-17	31-déc-16
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	17 635	17 635
Acquisitions (1)	9 986	
Total	27 621	17 635

⁽¹⁾ Il s'agit du goodwill relatif à l'acquisition de la société Robertet Goldfield. Il a été déterminé par la différence entre le prix payé pour l'acquisition des 60% plus le put sur minoritaires pour les 40% restants et la valeur des capitaux propres à la date d'achat, après une réévaluation nette de 410 K€ des actifs corporels.

Les goodwill sont alloués à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en fonction de l'activité à laquelle ils se rapportent. Les UGT définies correspondent aux divisions : Arômes, Parfumerie et Matières Premières.

Il n'y a pas d'indices de dépréciations relatifs à certains actifs significatifs.

Il a été procédé à un test de valeur des UGT, auxquelles il a été affecté un goodwill (test au 31 décembre 2017).

Ce test a été déterminé en utilisant les projections à 5 ans des flux de trésorerie générés par les ventes de chaque division.

Au-delà de ces 5 années, une valeur terminale a été déterminée à partir d'un taux de croissance de 2,5%. L'actualisation de ces flux nets d'impôt est effectuée à un taux de 8,75%. Ce taux est après impôt.

Le résultat des tests confirme qu'il n'y a pas matière à dépréciation des actifs affectés à ces UGT.

Un taux de croissance perpétuel nul n'entraînerait aucune dépréciation.

Le niveau de taux d'actualisation (hypothèse-clé) pour lequel la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable (après prise en compte de tous les effets résultant de ce changement sur les autres variables utilisées) est :

Division Arômes: 20,30%
Division Parfumerie: 17,70%
Division Matières Premières: 11,50%

Le niveau du ratio EBITDA/CA (hypothèse-clé opérationelle) pour lequel la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable (après prise en compte de tous les effets résultant de ce changement sur les autres variables utilisées) est :

Division Arômes: 7,70%
Division Parfumerie: 8,75%
Division Matières Premières: 16,00%



NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES en milliers d'euros

IMMOBILISATIONS	Valeur au 31-déc-16	Écart de conversion	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31-déc-17
Terrains	25 326	-844	3 570			6	28 058
Constructions	142 688	-7 115	3 941	2 207	2 361	803	140 471
Installations techniques	140 109	-6 573	7 985	382	3 857	415	145 411
Autres immobilisations	18 760	-405	1 903	575		68	19 751
Immobilisations en cours	6 619	-240	4 927		-6 218	-160	4 928
TOTAL	333 503	-15 177	22 326	3 164	О	1 132	338 620

AMORTISSEMENTS	Valeur au 31-déc-16	Écart de conversion	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31-déc-17
Terrains	2 581		202			3	2 786
Constructions	57 829	-2 391	5 547	2 128		99	58 956
Installations techniques	107 874	-5 008	7 937	221	3	235	110 820
Autres immobilisations	13 900	-195	1 750	519		-77	14 859
TOTAL	182 184	-7 594	15 436	2 868	3	260	187 421

VALEUR NETTE	151 319			151 199

Les principales acquisitions de l'exercice concernent des acquisitions réalisées par Robertet SA et sont décrites en note 2.1 de l'annexe sur les comptes sociaux.

Le Groupe Robertet a également fait l'acquisition de deux terrains, au Brésil et en Argentine, en vue d'y transférer ses activités industrielles locales.

Un immeuble industriel a également été acquis à Singapour pour poursuivre le développement de l'activité Compostions pour Parfumerie.

Enfin, les immobilisations en cours sont essentiellement composées de projets industriels en cours de réalisation sur le site de Grasse et aux États-Unis.

Les immobilisations présentées ci-dessus incluent des installations techniques en location financement pour les montants suivants :

en milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Installations techniques	525	807
TOTAL	525	807

La charge d'amortissement pour l'exercice 2017 pour ces immobilisations en location-financement est de 283 K€ vs 285 K€ en 2016.

NOTE 4 - ACTIFS FINANCIERS en milliers d'euros

1. CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

Les différentes catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

8						
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	TOTAL
3	1 DÉCEM	BRE 2017				
Instruments financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		14 075				14 075
Clients		106 512				106 512
Autres débiteurs		18 444				18 444
Instruments financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			592			592
Trésorerie et équivalents de trésorerie		84 419	5 486			89 904
Actifs financiers		223 450	6 078			229 528
3	1 DÉCEM	BRE 2016				
Instruments financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		17 417				17 417
Clients		101 243				101 243
Autres débiteurs		19 600				19 600
Instruments financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			587			587
Trésorerie et équivalents de trésorerie		87 425	5 264			92 689
Actifs financiers		225 685	5 851			231 536

Titres disponibles à la vente :

Cette catégorie d'actifs inclus notamment les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Les plus ou moins-values latentes constatées sur cette catégorie d'actif sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Fin 2016 et 2017, le Groupe ne détenait pas d'actif entrant dans cette catégorie.

Prêts et créances :

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables et qui ne sont pas cotés.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :

Sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat les valeurs mobilières de placement que le Groupe Robertet a acquises pour être vendues ou rachetées à court terme. Elles sont évaluées à la juste valeur à la clôture, et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les justes valeurs de valeurs mobilières de placement sont déterminées principalement par référence au prix du marché (cf. Note 17).

Les 5,5 millions d'euros à fin décembre 2017 représentent des placements à court terme (moins d'un an), essentiellement des comptes à terme et des certificats de dépôt.

2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Titres de participations comptabilisés au coût de revient (2)	1 340	1 515
Dépôts et cautionnements	1 625	1 278
Créances rattachées à des participations	4 806	5 041
Autres titres immobilisés (1)	3 793	7 380
Prêts	539	363
TOTAL	12 103	15 577

(1) Il s'agit principalement de placements à long terme de la filiale américaine Robertet Flavors (certificats de dépôts).

(2) Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2016 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention	Capitaux Propres	Résultat
Finca Carrasquilla	1 000		1 000	50%		
Bionov	339		339	100%	106	234
Autres	376	200	340			
TOTAL	1 715	200	1 515			

Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2017 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention	Capitaux Propres	Résultat
Finca Carrasquilla	1 000		1 000	50%		
Autres	540	200	340			
TOTAL	1 540	200	1 340			

3. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES en milliers d'euros

Comptes individuels des sociétés mises en équivalenc				
	Total Bilan	Chiffre d'Affaires	Résultat	Capitaux Propres
Hitex Sas	3 768	2 347	326	2 368
Bionov	5 388	3 652	249	144

La variation de valeur des participations dans les entreprises associées s'analyse ainsi :

Valeur à l'ouverture	1 840
Entrée	100
Dividendes versés	50
Quote-part de résultat	65
Provision pour risque	148
Valeur à la clôture	1 973

4. ACTIFS FINANCIERS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Placements de trésorerie à court terme	592	587
TOTAL	592	587

NOTE 5 - STOCKS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Matières premières	118 177	100 459
En-cours et produits finis	58 360	59 626
Valeur brute	176 537	160 085
Provisions	-7 298	-5 861
VALEUR NETTE	169 238	154 224

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 861	4 791
Augmentations	1 812	1 143
Reprises et utilisations	-172	-58
Écart de conversion	-202	-16
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7 298	5 861

NOTE 6- CRÉANCES en milliers d'euros

Ventilation des créances clients	31-déc-17	31-déc-16
Europe	35 886	32 892
Amérique du Nord	22 315	21 149
Amérique du Sud	18 401	17 777
Asie	22 856	25 826
Autres pays	11 012	7 806
TOTAL CRÉANCES BRUTES	110 470	105 450
Provisions pour dépréciation	3 958	4 208
TOTAL CRÉANCES NETTES	106 512	101 242

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 208	3 243
Augmentations	197	1 921
Reprises et utilisations	-401	-744
Écart de conversion	-102	-132
Autres mouvements	55	-80
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 958	4 208

NOTE 7 - AUTRES ACTIFS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Charges constatées d'avance	5 470	11 669
Autres créances	12 974	7 931
TOTAL AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	18 444	19 600
Actifs d'impôts exigibles	2 250	2 646
Actifs d'impôts différés	984	1 222
TOTAL	21 678	23 468

NOTE 8- PROVISIONS en milliers d'euros

	Ouverture	Dotations	Utilisations	Variation du taux de change	Capitaux Propres	Autres (3)	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	10 134	243	-94	-6	6	34	10 317
Autres engagements envers le personnel (2)	2 051	383	-582	-95		18	1 775
Autres risques (1)	470	202	-30	-86		150	706
RISQUES ET CHARGES	2 521	585	-612	-181		168	2 481
Total provisions	12 656	828	-706	-187	6	202	12 798
dont passifs courants	1 238						1 455
dont passifs non courants	11 418						11 343

(1) Autres risques:

Les autres risques correspondent essentiellement à des risques sociaux, fiscaux et commerciaux.

(2) Autres engagements envers le personnel :

Ils correspondent principalement à une provision pour médailles du travail concernant les sociétés établies en France.

(3) Provisions retraite:

2017	Ouverture	Dotations	Reprises	Capitaux Propres	Variation du taux de change	Autres	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	10 134	243	-94	6	-6	34	10 316
Indemnités de fin de carrière	9 944	214	-94	6	-6	58	10 121
Retraites complémentaires	190	29				-24	194
2016							
INDEMNITÉS RETRAITE	8 496	579	-635	1 722		-29	10 134
Indemnités de fin de carrière	8 457	369	-605	1 722			9 943
Retraites complémentaires	39	210	-30			-29	190

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions.

Les engagements en France représentent 100% des provisions retraite du Groupe, c'est la raison pour laquelle sont détaillées uniquement les hypothèses concernant la France.

A-Régime de retraites à prestations définies :

Ce régime de retraite concerne uniquement Charabot SA et a fait l'objet d'un préfinancement dans un fond géré par le GAN. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31-déc-16
Taux de rotation du personnel :	0%
Taux d'actualisation	1,31%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

	31-déc-17
Taux de rotation du personnel :	0%
Taux d'actualisation	1,30%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

Le montant net figurant au bilan relatif à ce régime de retraites est obtenu par différence entre l'engagement dépendant des hypothèses énoncées ci-dessus et la valeur de l'actif :

Le montant brut de l'engagement au 31/12/2017 s'élève à 907 milliers d'euros. Il est couvert par un actif de 713 milliers d'euros, la différence soit 194 milliers d'euros est comptabilisée au passif du bilan dans les provisions Indemnités Retraites.

Un amendement à l'accord du 17 décembre 2008 a été mis en place le 17 décembre 2012. Cet avenant a modifié les conditions d'ouverture des droits de pension à la retraite à la retraite avec notamment l'obligation d'avoir 67 ans pour pouvoir bénéficier du régime de retraite complémentaire (au lieu de 65 ans précédemment) et d'avoir liquidé ses droits à la retraite dans le régime général de Sécurité Sociale au 31 décembre 2013.

Le régime n'est donc maintenu que pour une population de 12 salariés ayant liquidé leurs droits à la retraite avant le 31 décembre 2013 ce qui explique l'utilisation d'un taux de turnover nul et l'absence de taux de mortalité. Il n'y a pas de risque de mortalité retenu en raison du fait que les salariés concernés vont liquider leurs droits progressivement à moyen terme. Le taux d'actualisation est identique à celui utilisé pour le calcul des indemnités fin de carrière.

B-Indemnités de fin de carrière :

Les principales hypothèses retenues lors de l'évaluation des engagements sont les suivantes :

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2017	2016
De 16 ans à 30 ans	8,30%	8,30%
De 31 ans à 41 ans	3,5%	3,5%
De 42 ans à 49 ans	1,5%	1,5%
De 50 ans à 65 ans	0,2%	0,2%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 2017.

	France		
Taux de croissance des salaires	2017	2%	
	2016	2%	
	2015	2%	
Taux d'actualisation	2017	1,30%	
	2016	1,31%	
	2015	2,03%	

Les taux d'actualisation sont définis par référence à un taux de marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entités de première catégorie.

La variation afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	2017	2016
Coût annuel des services rendus	549	387
Frais financiers sur engagements	129	338
Gains et pertes actuariels	-558	912
Coût de la période	120	1 637

L'incidence de variation du taux d'actualisation sur ces indemnités de fin de carrière est la suivante :

Taux d'actualisation	1,30%	2,30%	0,30%
en milliers d'euros Montant des indemnités de fin de carrière	10 064	9 116	11 594

NOTE 9 - PASSIFS FINANCIERS en milliers d'euros

Les différentes catégories de passifs financiers sont les suivantes :

	TOTAL	31-de	éc-17	TOTAL	31-déc	31-déc-16	
	TOTAL	Courant	Non courant	TOTAL	Courant	Non courant	
Dettes Fournisseurs	41 895	41 895		40 027	40 027		
Autres créditeurs	33 310	33 310		29 946	29 946		
Autres passifs financiers	117 121	42 772	74 349	116 351	68 833	47 517	
Passifs financiers	192 327	117 978	74 349	186 324	138 807	47 517	

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-17	31-déc-16
Emprunts à long et moyen terme	89 448	62 397
Emprunts location financement	205	124
Concours bancaires courants	19 964	25 602
Autres dettes financières (1)	6 387	26 861
Comptes-courants d'associés	1 117	1 366
TOTAL	117 121	116 350

(1) Ces dettes intègrent :

- une dette financière de 2 224 K€ au titre d'un put sur minoritaires dans la société SAPAD.
 une dette financière de 4 000 K€ au titre d'un put sur minoritaires dans la société Robertet Goldfield.

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-17	31-déc-16
A moins d'un an (1)	42 772	68 833
A plus d'un an et moins de cinq ans	63 161	36 760
A plus de cinq ans	11 188	10 757
TOTAL	117 121	116 350
dont en Euros	110 270	111 324
dont en USD	1 045	4 433
Autres devises	5 806	593

(1) La part à moins d'un an des dettes financières se décompose ainsi :

en milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Part à moins d'un an des emprunts	21 572	16 981
Part à moins d'un an des dettes financières diverses	1 228	26 218
Part à moins d'un an des emprunts location financement	8	32
Découverts bancaires	19 964	25 602
TOTAL	42 772	68 833

en milliers d'euros	moins 1 mois	entre 1 mois et 3 mois	entre 3 mois et 6 mois	+ de 6 mois	TOTAL
Emprunts bancaires	1 532	4 506	5 453	10 081	21 572
Emprunts location financement				8	8
Concours bancaires courants				19 964	19 964
Dettes financières diverses				1 228	1 228
TOTAL	1 532	4 506	5 453	31 281	42 772

La répartition des emprunts à taux fixe et à taux variable est la suivante :

en milliers d'euros	31-déc-17	31-déc-16
Emprunts à taux fixe	80 443	43 612
Emprunts à taux variables	9 005	18 785
TOTAL	89 448	62 397



Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 3.8 millions d'euros au 31/12/2017. Les limites de déclenchement de ces covenants sont respectées par le Groupe Robertet au 31/12/2017. Le détail des emprunts se décompose comme suit à fin 2017 :

Entité du Groupe	BANQUE	Capital restant dû en K€	Année du dernier remboursement	Taux d'intérêt	Devise
ROBERTET GRASSE	BECM	12 186	2023	0,53%	EUR
	BNP	8920	2028	1,65%	EUR
	LCL	1 071	2018	2,31%	EUR
	HSBC	1 575	2020	Euribor 3M+0,7%	EUR
	LYONNAISE DE BANQUE	1 111	2019	Euribor 3M+0,8%	EUR
	BECM	1 111	2019	Euribor 3M+0,8%	EUR
	LCL	1 964	2020	Euribor 3M+0,85%	EUR
	ARKEA	3 115	2022	0,76%	EUR
	ARKEA	783	2022	1,19%	EUR
	BECM	1 016	2018	Euribor 3M+0,75%	EUR
	BECM	6 493	2022	0,8%	EUR
	BPI FRANCE	225	2020	0%	EUR
	ARKEA	2 078	2018	Euribor 3M+0,85%	EUR
	ARKEA	859	2020	o , 85%	EUR
	ARKEA	2 070	2022	0,58%	EUR
	CAISSE D'ÉPARGNE	12 366	2024	0,63%	EUR
	LCL	8 694	2023	0,49%	EUR
	PALATINE	5 294	2024	0,42%	EUR
	LYONNAISE DE BANQUE	8 344	2022	0,30%	EUR
	SMC	8 945	2024	0,48%	EUR
	ICNE	52			
	DIVERS	12			
SAPAD	BPA	23	2018	3,60%	EUR
	BPA	75	2021	2,40%	EUR
	BNP	18	2019	3,40%	EUR
	BNP	10	2018	1,98%	EUR
	BNP	21	2018	2,35%	EUR
	BNP	69	2020	1,25%	EUR
	BNP	67	2020	1,25%	EUR
	BNP	100	2021	0,50%	EUR
	BNP	83	2022	0,42%	EUR
	BNP	175	2021	0,50%	EUR
	BNP	200	2021	0,55%	EUR
ROBERTET ANDINA	BANCO SUDAMERIS	3	2018	14,31%	СОР
	BANCO DE OCCIDENTE	63	2020	14,00%	COP
	DIVERS	35			
	SERFINANZAS	15	2018	15,77%	COP
	ITAU	79	2019	13,40%	СОР
	BBVA	16	2018	11,70%	COP
	BANCO COLOMBIA	109	2020	<u>DTF</u> +11%	СОР
TOTAL		89 448			

NOTE 10- AUTRES PASSIFS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Dettes fiscales et sociales	20 530	20 164
Autres dettes	12 364	9 262
Produits constatés d'avance	417	520
TOTAL	33 310	29 946

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS ET EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ en milliers d'euros

La gestion des risques est assurée par la Direction du Groupe selon le contexte des marchés financiers et en fonction des procédures établies par le Groupe.

Risques de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar américain, la livre britannique, le réal brésilien, le péso mexicain et le yen japonais. Le chiffre d'affaires en devises est converti en euros dans les comptes consolidés du Groupe.

Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Le groupe a recours à des instruments financiers dérivés, comportant des risques hors bilan pour gérer son exposition aux risques de change. Ces instruments financiers sont destinés uniquement à couvrir les risques sur des transactions futures ou des engagements fermes. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-	16	31-déc-17		
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	
Change à terme USD	9 391	9 056	3 327	3 379	

Risques Matières Premières

Le risque Matières Premières au niveau du Groupe reste peu significatif étant donné la grande diversité de Matières Premières utilisées et la diversification des approvisionnements. Le Groupe Robertet est peu soumis à des risques de problèmes d'approvisionnement ou de pression sur les prix. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture pour ses achats car la grande majorité des Matières Premières achetées ne sont pas cotées sur des marchés.

Risques de taux

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables.

Les swaps de taux mis en place sur certains emprunts (chez Robertet SA sur un volume d'emprunts au 31/12/17 de 1.1 millions d'euros) sont qualifiés d'instrument de couverture. La juste valeur de ces instruments, comptabilisés en passifs financiers non courants, s'élève à 12 K€ au 31 décembre 2017. L'impact sur les capitaux propres pour l'exercice est de 44K€.

Risque de contrepartie

Dans le cadre des contrats relatifs à ces produits dérivés, le Groupe est soumis à des risques de contrepartie. Toutefois, le Groupe, contractant uniquement avec des banques et des institutions financières de premier rang, estime que ces risques ne sont pas significatifs.

Risque de crédit Les états suivants présentent la ventilation des créances clients au 31 décembre 2016 et 2017 :

	Créances	Créances en souffrance Créances				
2016	à échoir	- de 3 mois	3 à 6 mois	+ de 6 mois	dépréciées	TOTAL
France	12 731	2 589	332	632	-130	16 154
Europe (hors France)	13 313	2 336	352	607	-325	16 283
Amérique du Sud	14 803	1 558	429	988	-2 482	15 296
Amérique du Nord	16 467	4 477	53	152	-123	21 026
Asie & Océanie	19 920	5 277	1 448	-819	-575	25 251
Autres	4 541	1 251	283	1730	-572	7 233
Créances clients	81 776	17 488	2 896	3 290	-4 208	101 242

	Créances	Créanc	es en souffr	ance	Créances	TOTAL	
2017	à échoir	- de 3 mois	3 à 6 mois	+ de 6 mois	dépréciées	TOTAL	
France	12 805	1 691	154	381	-119	14 912	
Europe (hors France)	15 636	2 832	1 057	1 329	-328	20 526	
Amérique du Sud	13 510	1 608	302	2 981	-2 438	15 963	
Amérique du Nord	16 811	4 920	429	155	-67	22 248	
Asie & Océanie	18 944	2 952	503	457	-96	22 760	
Autres	7 040	1 576	845	1 551	-910	10 102	
Créances clients	84 746	15 579	3 290	6 854	-3 958	106 512	

Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

Les tableaux ci-dessous donnent l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie :

Actifs à la juste valeur au 31/12/2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	592			592
Valeurs mobilières de placement	5 486			5 486
Total des actifs à la juste valeur	6 078			6 078
Passifs à la juste valeur au 31/12/2017				
Dérivés de taux (Swaps)		12		12
Total des passifs à la juste valeur		12		12

Actifs à la juste valeur au 31/12/2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	587			587
Valeurs mobilières de placement	5 264			5 264
Total des actifs à la juste valeur	5 851			5 851

Passifs à la juste valeur au 31/12/2016		
Dérivés de taux (Swaps)	56	56
Total des passifs à la juste valeur	56	56

Il n'y a pas eu de transferts de la catégorie 1 à la catégorie 2 pour l'ensemble des actifs et passifs financiers du Groupe.

NOTE 12 - INFORMATIONS SECTORIELLES en milliers d'euros

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe fournit une information sectorielle telle qu'utilisée en interne par le PDO (principal décideur opérationnel). Le PDO est la Direction Générale du Groupe Robertet, présidée par Monsieur Philippe Maubert.

Le niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité. La ventilation est faite sur les trois Divisions du Groupe:

- Matières Premières
- Parfumerie
- Arômes

Le reporting interne destiné au PDO est organisé suivant les secteurs opérationnels identifiés ci-dessus :

AU 31 DÉCEMBRE 2017	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	504 398	133 625	196 258	174 515
Résultat opérationnel courant	67 210	20 800	24 276	22 134
Résultat net Part du Groupe	48 536	13 664	19 178	15 694
Goodwill	27 621	1 934	17 808	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	151 200	59 960	50 114	41 126
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	22 326	9 188	9 326	3 812
DOTATION AMORTISSEMENT	16 339	6 072	5 682	4 585
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	297 037	129 101	92 200	75 736
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	77 508	28 910	29 839	18 759

AU 31 DÉCEMBRE 2016	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	468 289	120 984	174 841	172 464
Résultat opérationnel courant	59 583	19 202	18 838	21 543
Résultat net Part du Groupe	41 640	11 804	14 121	15 715
Goodwill	17 635	1 934	7 822	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	151 319	56 277	49 596	45 446
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	25 482	11 261	12 118	2 103
DOTATION AMORTISSEMENT	14 889	5 536	4 807	4 546
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	278 300	121 450	85 860	70 990
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	74 218	29 255	25 476	19 487

Analyse par zone géographique des ventes de produits :

AU 31 DÉCEMBRE 2017	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	504 398	175 370	157 272	171 756
AU 31 DÉCEMBRE 2016	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	468 288	157 891	152 005	158 393

NOTE 13 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Amortissements sur immobilisations	16 339	14 889
Dotations et reprises sur provisions (1)	1 511	1 574
TOTAL	17 850	16 463

⁽¹⁾ les dotations et reprises sur provisions concernent les créances, les stocks et les provisions pour risques et charges (cf. notes 5, 6 et 8).

NOTE 14 - RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Intérêts d'emprunts et charges assimilées	-988	-766
Produits de valeurs mobilières	80	130
Coût financier net	-908	-635
(Pertes) de change	-5 066	-1 535
Gains de change	2 982	3 478
Autres	-87	96
Autres produits et charges financiers	-2 171	2 038
TOTAL	-3 079	1 403

NOTE 15 - IMPÔTS en milliers d'euros

	31-déc-17		31-déc-16	
	Résultat net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Nets	Résultat Net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Net
Sociétés françaises du Groupe	35 946	-10 361	27 984	-9 776
Autres sociétés du Groupe	32 190	-8 995	33 069	-9 646
TOTAL	68 135	-19 356	61 053	-19 422
Impôt courant		-21 021		-19 684
Impôt différé net		1 665		262
IMPÔT		-19 356		-19 422

Les actifs et passifs d'impôts s'analysent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16	Écart
Impôt différé Actif	984	1 222	-239
Impôt différé Passif	-9 266	-11 013	1 747
Impôt différé Net	-8 282	-9 790	1 508

	31-déc-17	31-déc-16
Impôts différés nets au 1er janvier : actifs/ (passifs)	-9 790	-10 391
Entrée de périmètre	-148	
Constatés en capitaux propres	-279	566
(Charge) / produit	1 665	262
Écarts de conversion	276	-142
Autres	-5	-85
TOTAL	-8 282	-9 790
Dont impôts différés passifs	-9 266	-11 013
Dont impôts différés actifs	984	1 222

La réconciliation de la charge d'impôt théorique du Groupe calculée au taux d'impôt applicable en France (34,43% en 2017 et en 2016) et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net avant impôts	68 135	61 053
Taux d'impôt courant en France	34,43%	34,43%
(Charges)/Produits d'impôts théoriques au taux d'impôt courant en France	-23 459	-21 021
- Impact des différences permanentes	1 128	2 109
- Effet du différentiel de taux courant des pays étrangers	1 143	512
- Impact des déficits fiscaux non reconnus	-242	-51
- Impact des crédits d'impôts	143	72
- Impact des différences de taux (différé/courant)	1 412	-76
- Impact des redressements fiscaux	-3	-1 022
-Autres	522	54
(Charges) / produits d'impôts nets	-19 356	-19 422
Taux effectif d'impôt du groupe en %	28,41%	31,81%

Le taux d'imposition français est constitué du taux d'impôt sur les sociétés (33.33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2017, qui portent le taux global d'imposition des bénéfices à 34.43% (comme en 2016).

Les impôts différés sur les filiales US et françaises prennent en compte l'évolution des taux futurs d'impôt. Les déficits reportables de chaque entité sont revus et analysés à chaque clôture. Leur activation est décidée ou non dans les comptes sur la base des hypothèses suivantes :

- Forte probabilité de bénéfices à horizon 3 ans,
- Délais de report en avant de ces déficits largement au-delà des 3 ans (20 ans ou illimités)

Dès lors, aucun Impôt Différé Actif n'est activé sur les filiales en réorganisation ou en cours de développement:

1) Groupe Charabot:

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Arco : 1 483 K€,
- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Charabot Inc: 275 K€ soit 330 KUSD,

3) Robertet Bulgarie:

• impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 141 K€,

3) Robertet Andina:

• impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 455 K€.

NOTE 16- ENGAGEMENTS en milliers d'euros

16-1 Engagements donnés et reçus

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Engagements donnés	31-déc-17	31-déc-16
Cautions envers le trésor	8	8
Promesses d'hypothèques	15 000	15 000
Autres engagements	1 030	507
TOTAL	16 038	15 515

Engagements reçus	31-déc-17	31-déc-16
Intérêts à recevoir sur comptes à terme	117	279
TOTAL	117	279

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par la maison mère sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant à l'origine, ayant au 31 décembre 2017 une valeur résiduelle de 2 222 K€.

16-2 Litiges

Chacun des litiges connus, dans lesquels Robertet ou des sociétés du Groupe sont impliquées, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

NOTE 17 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

Les valeurs mobilières de placements sont composées de certificats de dépôts et autres produits de placements à court terme.

	31-déc-16	Variation	Différence de conversion	31-déc-17
Valeurs mobilières de placement	5 264	724	-502	5 486
TOTAL	5 264	724	-502	5 486

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Robertet USA:	3 091	1 673
Certificats de Dépôt	3 091	1 673
Autres placements à terme :	2 395	3 590
Robertet Argentina	215	176
Robertet Espagne	161	1 161
Robertet Mexico	747	1 376
Arco	500	500
Robertet Brazil	773	378
TOTAL GÉNÉRAL	5 486	5 624

NOTE 18- EFFECTIFS DU GROUPE

	31-déc-17	31-déc-16
Cadres	519	520
Employés	782	828
Production	503	398
TOTAL	1 804	1 746

NOTE 19 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL en milliers d'euros

Le capital social est composé au 31 décembre 2017 de 2 158 929 actions d'une valeur nominale de 2,5 euros, entièrement libérées, et de 143 616 certificats d'investissements. Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans (nombre d'actions au 31 décembre 2017 :1 013 887).

Au 31 décembre 2017, le Groupe familial détient 53.01 % des droits de vote simple représentant 66.97 % des droits de vote totaux.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale la mise en distribution d'un dividende de 5.20 euros par action.

NOTE 20 - CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul des résultats de base et dilué par action, pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, est présenté ci-dessous :

Résultat de base	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	48 536	41 640
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 304	2 300
Résultat net de base par action (en euros)	21,06	18,10

Résultat dilué	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	48 536	41 640
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 304	2 300
Nombre moyen pondéré d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué (en milliers)	2 304	2 300
Résultat net dilué par action (en euros)	21,06	18,10

NOTE 21 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif de nature à modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2017 et la date du conseil d'administration ayant arrêté ces comptes, le 24 avril 2018.

NOTE 22 - PARTIES LIÉES

Les transactions avec les entreprises liées sont uniquement des achats ou ventes de matières premières de la maison-mère à ces dernières. Les ventes de la maison mère à ces entreprises liées s'élèvent à 10 K€ pour l'exercice 2017, les achats à 4 049 K€.

Les transactions éliminées en consolidation ne sont pas décrites ici.

Les autres parties liées concernées sont les membres du Conseil d'Administration. Les rémunérations et avantages de toutes natures versées aux mandataires sociaux sont détaillés au paragraphe suivant :

NOTE 23 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS: en euros

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés aux membres du Conseil d'Administration et au comité de direction du Groupe, payé sur l'exercice 2017 et 2016, s'établit comme suit :

	2017	2016
Rémunération du Comité de Direction	2 506 850	2 760 985

Les rémunérations comprennent la partie fixe et variable hors charges sociales patronales.

Tableau des rémunérations, options et actions versées à chaque dirigeant mandataire social :

Rémunérations versées à Philippe Maubert, Président Directeur Général	2017	2016
Rémunération fixe		
·France	336 000 ⁽¹⁾	333 846
·Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	97 350	99 099
Rémunération variable	355 000	317 000
Avantage en nature (véhicule)	14 640	14 640
TOTAL	802 990	764 585
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	86 000	192 500

^{(1) 350 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

Rémunérations versées à Lionel Picolet, Directeur Général Adjoint	2017	2016
Rémunération fixe		
France	(1) 224 000	223 136
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	26 550	27 027
Rémunération variable	210 000	185 000
Avantage en nature (véhicule)	6 000	6 000
TOTAL	466 550	441 163
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

^{(1) 231 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

Rémunérations versées à Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération fixe		
États-Unis	350 465	359 190
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	11 500	11 500
Rémunération variable	143 000	130 000
Avantage en nature (véhicule)	5 500	5 500
TOTAL	510 465	506 190
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

Rémunérations versées à Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération fixe		
France	168 825	167 326
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	11 060	11 261
Rémunération variable	131 000	117 000
Avantage en nature (véhicule)	9 960	9 960
TOTAL	320 845	305 547
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

^{(1) 175 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

Tableau des rémunérations variables et actions attribuées aux dirigeants :

Philippe Maubert, Président Directeur Général	2017	2016
Rémunération variable	401 000	355 000
Actions de performance	800	800
Lionel Picolet, Président Directeur Général Adjoint	2017	2016
Rémunération variable	245 000	223 000
Actions de performance	600	600
Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération variable	160 000	143 000

^{*} Il s'agit du versement d'une prime instaurée avant 2016 en lieu et place de l'attribution d'actions gratuites. Le paiement de cette prime est étalé sur quatre ans et est indexé sur le cours de l'action Robertet. Le cours de référence, chaque année, étant la moyenne des 5 cours de bourse suivant la date de publication du premier communiqué sur les résultats de l'exercice.

Actions de performance	500	500
------------------------	-----	-----

Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération variable	150 000	131 000
Actions de performance	500	500

Attribution d'actions gratuites liées à la performance

Le Conseil d' Administration, dans la limite de l'autorisation consentie par l' Assemblée Générale consent, à certains salariés, des attributions d'actions gratuites. L'attribution de ces actions ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de un an. A l'expiration de cette période d'acquisition les actions seront définitivement attribuées aux bénéficiaires mais demeureront incessibles pendant une période minimum de deux ans. Pour ce qui concerne les personnes ci-dessus, et sur proposition du comité de rémunération, le montant global des actions attribuées au titre des exercices 2015 et 2016 correspond à 2% du résultat Groupe de l'exercice divisé par la moyenne des 5 cours de bourse suivant la première publication des résultats.

Rémunération variable

Celle-ci est définie en fonction de critères de performance individualisés qui prennent en compte :

- Le résultat net du Groupe
- Les chiffres d'affaires, Groupe ou par Divisions
- Les taux de marge nette ou les résultats de certaines filiales

Cette rémunération est versée sur l'exercice suivant celui ayant servi aux critères d'attribution.

Jetons de présence :

	(Comité	2017	2016
	Audit	Rémunérations		
M. Xavier GIVAUDAN		•	10 000	12 500
Mme Gilberte LOMBARD	•	•	22 500	23 500
M. Alain MOYNOT	•		25 000	24 500
M. Dlawar BARAKAT		•		10 000
Mme Catherine CANOVAS	•		20 000	18 500
Mme Isabelle MAUBERT			12 500	12 500
M. Philippe MAUBERT			12 500	12 500
M. Lionel PICOLET			12 500	12 500
M. Christophe MAUBERT			12 500	10 000
M. Olivier MAUBERT			12 500	12 500
TOTAL			140 000	149 000

NOTE 24 -FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :

Les frais de recherche et développement représentent pour l'année 2017 comme pour l'année 2016 environ 8% du chiffre d'affaires consolidé.

NOTE 25 -HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES en milliers d'euros

	Delo	Deloitte & Associés			s Cogeparc			Aut	r e s			
	Mon	tant	9	%	Mon	itant	%	// 6	Mon	tant	%	<u>'</u>
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés	542	440	97%	100%	86	51	100%	100%	107	168	100%	100%
Émetteur	115	114	20%	26%	51	51	59%	100%				
Filiales intégrées globalement	427	326	77%	74%	35		41%	0%	107	168	100%	100%
Sous-total	542	440	97%	100%	86	51	100%	100%	107	168	100%	100%
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES												
Juridique, fiscal, social												
Autres	15		3%									
Sous-total	15		3%									
TOTAL	557	440	100%	100%	86	51	100%	100%	107	168	100%	100%

NOTE 25 -LISTES DES FILIALES CONSOLIDÉES: en milliers d'euros

Entités	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
Robertet GMBH	Allemagne	100%	
Robertet Argentina	Argentine	100%	ш
Robertet Do Brasil	Brésil	100%	
Robertet Espana	Espagne	100%	A
Robertet USA	États-Unis	100%	
Robertet Italia	Italie	100%	$\mathbf{\Omega}$
Robertet Hiyoki	Japon	100%	0
Robertet de Mexico	Mexique	100%	_1
Robertet UK	Royaume-Uni	100%	
Robertet et Cie SA	Suisse	100%	G
Robertet Turkey	Turquie	100%	_
Robertet South Africa Aromatics	Afrique du Sud	100%	Z
Charabot	France	100%	0
Arco	France	98%	0
Charabot Inc.	États-Unis	99%	
Charabot China	Chine	100%	RAT
Charabot Japon	Japon	98%	4
Charabot Corée	Corée	100%	C
Robertet China	Chine	100%	U
Robertet India	Inde	100%	ΥШ
Plantes Aromatiques du Diois	France	80%	
Robertet Bulgaria	Bulgarie	100%	⊢ Z
Robertet Andina	Colombie	100%	Z
Robertet Asia	Singapour	100%	_
Robertet Goldfield	Inde	100%	
Hitex SAS	France	50%	MISE EN
Bionov	France	100%	ÉQUIVALENCE

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

COMPTE DE RÉSULTAT en milliers d'euros

NOTE	31-déc-17	31-déc-16
CHIFFRE D'AFFAIRES 2.13	232 272	212 682
Production stockée	2 269	5 565
Autres produits d'exploitation	2931	2 518
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	237 472	220 765
Achats	-129 374	-121 259
Variation des stocks	6 368	2 443
Charges externes	-34 631	-31 892
VALEUR AJOUTÉE	79 836	70 057
Charges de personnel	-41 261	-40 007
Impôts et taxes	-4 898	-4 184
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	33 678	25 866
Dotations aux amortissements	-6 507	-5 974
Dotations aux provisions et reprises	-1 256	-1 489
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	25 916	18 402
Charges et produits financiers 2.14	3 545	19 428
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	29 460	37 830
Charges et Produits exceptionnels 2.15	-1 612	-4 257
Impôt sur les bénéfices 2.17	-6 080	-4 108
RÉSULTAT NET AVANT PARTICIPATION	21 768	29 464
PARTICIPATION	-1 383	-380
BÉNÉFICE NET	20 384	29 084

BILAN en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31-déc-17	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	2.1	242	369
Immobilisations corporelles	2.1 et 2.2	54 851	53 432
Immobilisations financières	2.3	123 509	90 760
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		178 602	144 560
Stocks	2.4	78 299	70 765
Clients et comptes rattachés		59 510	55 268
Créances diverses	2.5	15 377	12 259
Disponibilités	2.6	11 942	18 275
Comptes de régularisation	2.6	3 409	9 567
TOTAL ACTIF CIRCULANT		168 537	166 133
TOTAL ACTIF		347 139	310 693

PASSIF	31-déc-17	31-déc-16
Capital 2.19	5 756	5 743
Réserves	128 266	109 784
Résultat de l'exercice	20 384	29 084
Provisions réglementées 2.8	28 607	23 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES 2.7	183 014	167 636
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES 2.8	8 719	8 185
DETTES FINANCIERES 2.9	112 200	88 953
DETTES D'EXPLOITATION 2.10	43 207	45 920
TOTAL PASSIF	347 139	310 693

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-17	31-déc-16
Bénéfice net		20 384	29 084
Amortissements des immobilisations corporelles	2.2	6 507	5 974
Dotations nettes aux provisions		7 624	4 237
Plus/moins-value sur cessions actifs		-3 969	-70
Marge brute d'autofinancement		30 546	39 225
Variation des stocks	2.4	-7 534	-7 206
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs	2.5	-1 203	-12 285
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs	2.10	2 888	3 646
Variation du besoin en fonds de roulement de l'exercice		-11 625	-15 846
Trésorerie provenant de l'exploitation		18 920	23 380
Variation de périmètre (1)		-32 617	-1 306
Investissements industriels	2.1	-7 826	-16 190
Autres mouvements sur actifs financiers		-1 466	-1 875
Cessions et réalisations d'actifs		3 996	77
Trésorerie provenant des opérations d'investissement		37 913	-19 293
Dividendes versés		-10 588	-9 189
Souscriptions d'emprunts	2.9	50 000	25 000
Remboursements d'emprunts	2.9	-19 724	-10 673
Variation nette des autres dettes financières		-234	410
Trésorerie provenant des opérations de financement		19 454	5 549
Variation globale de la trésorerie		462	9 635
	<u> </u>		
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 1° janvie		-7 318	-16 953
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 31 décemb	ii e	-6 856	-7 318
CITUATION DE TRÉCORERIE		1,	17. 6

SITUATION DE TRÉSORERIE	31-déc-17	31-déc-16
Disponibilités 2.6	11 942	18 275
Concours bancaires 2.9	-18 797	-25 592
NET	-6 856	-7 318

⁽¹⁾ Il s'agit principalement de l'acquisition des titres Robertet Goldfield et Charabot SA. Ces opérations sont décrites dans les évènements significatifs de l'exercice.

SITUATION DE L'ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE ET DU PASSIF EXIGIBLE en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE		
Créances clients et comptes rattachés	59 510	55 268
Autres créances	15 377	12 259
Disponibilités	11 942	18 275
Comptes de régularisation actif	3 409	9 567
TOTAL	90 239	95 368
PASSIF EXIGIBLE		
Emprunts et dettes financières divers	22 328	14 778
Concours bancaires	18 797	25 592
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 330	34 392
Dettes fiscales et sociales	12 614	10 777
TOTAL	84 070	85 539
ACTIF RÉALISABLE - PASSIF EXIGIBLE	36 169	9 829



NOTE ANNEXE AUX COMPTES

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Robertet SA a procédé à l'acquisition le 12 mai 2017 d'une société indienne en joint-venture avec un partenaire local. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 7 454 K€ pour une détention à hauteur de 60%.

Robertet SA a procédé au rachat total des titres minoritaires de Charabot Participations en date du 22 décembre 2017 pour la somme de 25 millions d'euros. Robertet détient désormais 100% des titres de Charabot Participations.

NOTE 1-PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Principes

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Code de commerce, décret comptable du 29 novembre 1983 et règlement 2015-06 de l'ANC [Autorité des normes comptables] relatif au plan comptable général 2014).

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

• Constructions 20 ans ou 40 ans

Constructions légères 8 ansMatériel de transport 4 et 5 ans

Agencements, installations
Installations techniques
5, 8 ans et 20 ans
5 ans ou 10 ans

• Matériels de bureau 5 ans

L'entreprise enregistre en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, l'entreprise procède à l'examen de la valeur actuelle de cette immobilisation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur d'usage est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par l'entreprise. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par l'entreprise dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

C. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque la valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des différents critères, dont la quote-part de capitaux propres ou selon le cas, la valeur de marché et les perspectives de rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont également évaluées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire (valeur de marché ou situation nette) s'avère inférieure.

D. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et leur valeur de marché. Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

E. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en fonction soit d'un risque commercial, soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix de revient ; une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de marché se révèle inférieure.

G. Instruments financiers

Instruments de change:

Afin de gérer son exposition aux risques de change, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang.

La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives mais d'affecter les contrats à la couverture d'engagements fermes ou de transactions futures dont la réalisation est hautement probable.

Les produits et les charges résultant de l'utilisation d'instruments financiers dérivés sont enregistrés dans le résultat financier ou le résultat d'exploitation selon la nature des opérations lorsque la transaction est dénouée.

Une provision est constatée, le cas échéant, à la clôture correspondant à la perte latente de la valeur de marché de l'instrument financier à cette date.

Instruments de taux:

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables. Les résultats dégagés par les swaps de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés en net dans le résultat financier.

H. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins values de cession, charges de restructuration ou amortissements exceptionnels.

I. Utilisation d'estimations

La préparation des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses réalisées par la direction de l'entreprise et pouvant affecter les montants d'actifs et passifs figurant au bilan, les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- Les engagements sociaux (note 2.8),
- Les provisions (note 2.8).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Des tests de dépréciation sont également réalisés sur les titres de participation.

J. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

K. Engagements de retraite

La société applique la recommandation n° 2003-Ro1 du 1er avril du CNC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite.

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

L. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Le chiffre d'affaires est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

M. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

N. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur au cours moyen mensuel. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes et les gains de change sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier selon la nature des opérations réalisées.

O. Crédit Impôt Compétitivité et Emploi

La société a opté pour comptabiliser le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE), instauré depuis le 1er janvier 2013, en déduction des charges de personnel. Ce produit est rattaché à l'exercice selon le rythme de l'engagement des charges de personnel correspondantes.

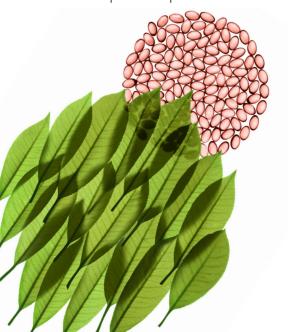
Son montant est de 1 132 K€ au titre des rémunérations visées et versées en 2017 et en application d'un taux de 7% (vs 927 K€ pour l'exercice 2016).

L'avantage de trésorerie lié au CICE dégagé en 2017 lors de la liquidation de l'impôt sur les sociétés, a été principalement utilisé pour financer des investissements industriels.

P. Changement de méthode

Suite au règlement ANC 2015-05, le résultat de change sur les opérations de nature commerciale doit se comptabiliser en résultat d'exploitation. Ce changement de méthode a été effectué dans les comptes 2017 et a pour impact un reclassement net positif de 486 K€ dans le résultat d'exploitation .

Les comptes comparatifs 2016 n'ont pas été modifiés ceci n'étant pas requis par les textes.



NOTE 2 - COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1 MOUVEMENTS SUR IMMOBILISATIONS en milliers d'euros

	31-déc-16	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions	31-déc-17
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
MALI DE CONFUSION*					
LOGICIELS	1 260		88		1 349
TOTAL	1 260		88		1 349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS	2 168				2 168
CONSTRUCTIONS	57 647	2 361	2 518	2 084	60 442
INSTALLATIONS TECHNIQUES	57 370	3 050	1 806	158	62 068
AUTRES IMMOBILISATIONS	10 366		1 211	384	11 192
IMMOBILISATIONS EN COURS	3 974	-5 410	2 200		764
TOTAL	131 525		7 734	2 626	136 633

Les principales acquisitions de l'exercice sont composées de la construction de deux extracteurs pour la division Matières Premières (2,2 millions d'euros) et de l'aménagement des nouveaux bureaux parisiens (1,7 millions d'euros).

Les cessions concernent principalement la vente de l'immeuble parisien, pour 4 millions d'euros pour lequel une promesse de vente avait été signée en mai 2016. Cet immeuble était totalement amorti dans les comptes sociaux.

2.2 MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-16	Dotations	Diminutions	31-déc-17
LOGICIELS	891	215		1 106
CONSTRUCTIONS	24 651	1 997	2 080	24 567
INSTALLATIONS TECHNIQUES	44 859	3 491	157	48 194
AUTRES IMMOBILISATIONS	8 583	804	365	9 022
TOTAL	78 984	6 507	2 602	82 888

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES en milliers d'euros

VALEUR BRUTE	31-déc-16	Autres Mouvements	Acquisitions	Cessions	31-déc-17
Participations	80 014	69	32 617		112 701
Créances rattachées à des participations	12 275	-69	3 503	1 879	13 830
Autres immobilisations financières	226		23	6	243
TOTAL	92 514		36 143	1 885	126 773

PROVISIONS	31-déc-16	Dotations	Reprises	31-déc-17
Participations	1 453	1 509		2 962
Créances rattachées à des participations	300			300
TOTAL	1 754	1 509		3 262

VALEUR NETTE	90 760		123 511	

2.4 STOCKS en milliers d'euros

Désignation	Méthode de valorisation	31-déc-16	31-déc-17
Matières premières	Coût moyen pondéré ou cours du jour si inférieur	37 843	44 211
Provision / Matières Premières		-1 447	-1 890
En-cours et produits finis	Coût de production	36 856	39 124
Provision/ Produits Finis		- 2487	- 3147
TOTAL		70 765	78 299

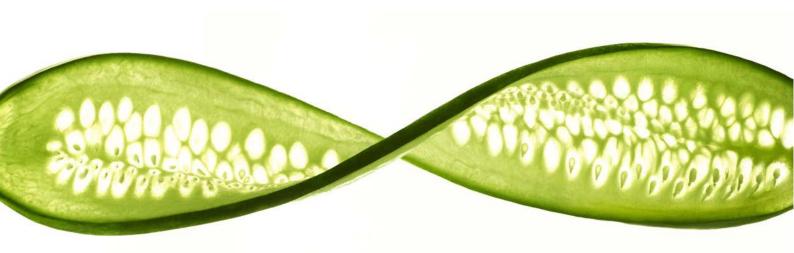
2.5 CRÉANCES en milliers d'euros

Toutes les créances clients et autres créances diverses sont à moins d'un an.

Détail des créances diverses	31-déc-16	31-déc-17
Fournisseurs débiteurs	8 420	14 020
Créances sociales	157	159
Créances fiscales	3 025	510
Produits à recevoir	653	337
Créances diverses	3	351
TOTAL	12 259	15 377

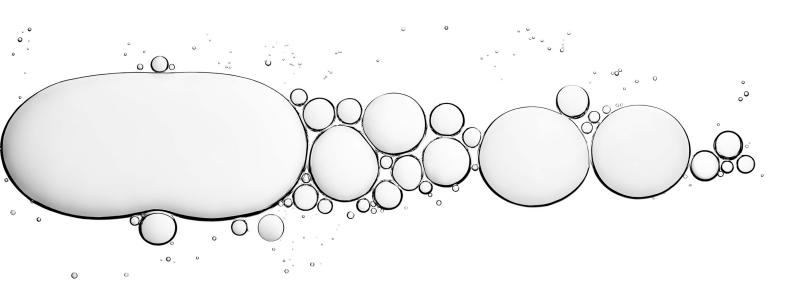
2.6 COMPTES DE RÉGULARISATION ET DISPONIBILITÉS en milliers d'euros

	31-déc-16	31-déc-17
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 403	2 935
Achats	9 009	2 319
Frais généraux	394	616
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	164	474
Prêts		397
Produits à recevoir	164	77
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	9 567	3 409
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	751	263
Fournisseurs	559	180
Prêts	192	83
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	751	263
Soldes bancaires	18 253	11 910
Caisses	22	31
TOTAL DISPONIBILITÉS	18 275	11 942



2.7 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en milliers d'euros

	тіт	R E S					
	actions	Certificats d'investissement	Capital	Primes d'émission	Réserves	Provisions Réglementées	Capitaux Propres
Situation au 31 décembre 2015	2 153 579	143 616	5 743	12 430	106 541	18 698	143 413
Dividendes versés					-9 189		-9 189
Variation des provisions réglementées						4 327	4 327
Résultat de l'exercice					29 084		29 084
Situation au 31 décembre 2016	2 153 579	143 616	5 743	12 430	126 436	23 026	167 636
Dividendes versés					-10 588		-10 588
Attribution actions gratuites	5 350		13		-13		
Variation des provisions réglementées						5 582	5 582
Résultat de l'exercice					20 384		20 384
Situation au 31 décembre 2017	2 158 929	143 616	5 756	12 430	136 219	28 607	183 014



2.8 ÉTAT DES PROVISIONS en milliers d'euros

	provisions au 31-déc-16	dotations (2)	utilisations (2)	reprise provision non utilisée (2)	provisions au 31-déc-16
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	23 025	9 010	3 428		28 607
Provision pour hausse des prix (1)	19 090	8 810	3 428		24 472
Amortissements dérogatoires	3 935	200			4 135
Provision pour investissement					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 185	698	164		8 719
Provision retraites (3)	7 745	214			7 959
Provision médailles du travail	226	9			235
Provision écart de conversion actif	164	474	164		474
Provision pour risques divers	50				50
PROVISION SUR ACTIF CIRCULANT	4 644	1 150	102	16	5 676
Clients	709	48	102	16	
Stocks	3 934	1 103			

⁽¹⁾ dont part à moins d'un an : 2 285 K€.

(2) L'impact des dotations, utilisations et reprises s'élève à 7 148 milliers d'euros et se ventile ainsi :

	Dotations	Reprises	Net
Résultat d'exploitation	1 374	118	1 256
Résultat financier	474	164	311
Résultat exceptionnel	9 010	3 428	5 582
TOTAL	10 858	3 710	7 148

(3) Pour les provisions retraites :

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des "unités de crédit projetées". Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	2017	2016
Taux de croissance des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	1,30%	1,31%

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2017	2016
De 16 ans à 30 ans	8,3%	8,3%
De 31 ans à 41 ans	3,5%	3,5%
De 42 ans à 49 ans	1,5%	1,5%
De 50 ans à 65 ans	0,2%	0,2%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 2017.

La charge afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

	2017	2016
Coût annuel des services rendus	427	297
Frais financiers sur engagements	101	123
Gains et Pertes Actuariels	-314	1 276
Coût de la période	214	1 696

La variation des engagements de retraite et assimilés se ventile comme suit :

	2017	2016
Engagement à l'ouverture	7 745	6 049
Coût de la période	214	1 696
Engagement à la clôture	7 959	7 745

2.9 DETTES FINANCIÈRES en milliers d'euros

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-17	31-déc-16
Emprunts à long et moyen terme	88 286	57 994
Concours bancaires courants	18 797	25 592
Autres dettes financières	5 117	5 366
TOTAL	112 200	88 953

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-17	31-déc-16
A moins d'un an	40 941	40 370
A plus d'un an et moins de cinq ans	54 228	33 826
A plus de cinq ans	17 031	14 757
TOTAL	112 200	88 953

Analyse des mouvements / emprunts	31-déc-17	31-déc-16
Souscription d'emprunts sur l'exercice	50 000	25 000
Remboursement d'emprunts sur l'exercice	-19 724	-10 673
VARIATION NETTE	30 276	14 327

Analyse des dettes financières par devise	31-déc-17	31-déc-16
Dettes financières libellées en Euros	111 187	87 840
Dettes financières libellées en USD	1 014	1 113
TOTAL	112 200	88 953

Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 3,8 millions d'euros au 31/12/2017 Les limites de déclenchement de ces covenants sont très largement respectées par Robertet SA au 31/12/2017.

2.10 DETTES D'EXPLOITATION en milliers d'euros

Toutes exigibles à moins d'un an, elles se décomposent comme suit :

	31-déc-17	31-déc-16
Fournisseurs et comptes rattachés	26 724	30 211
Personnel et comptes rattachés	6 928	6 520
Organismes sociaux	3 931	3 539
État, impôts et taxes	1 755	718
Commissions à payer	3 183	3 637
Autres charges à payer	423	544
Écart de conversion	263	751
TOTAL	43 207	45 920

2.11 ENGAGEMENTS en milliers d'euros

Engagements donnés	31-déc-17	31-déc-16
Consentis à l'égard des entreprises liées	7 014	25 923
Cautions envers le trésor	8	8
Autres cautions	3	7
Promesses d'hypothèque	15 000	15 000
TOTAL	15 801	40 938

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par Robertet SA sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant à l'origine, ayant au 31 décembre 2017, une valeur résiduelle de 2 222 K€.

Les engagements consentis à l'égard des entreprises liées concernent principalement l'engagement de rachat des titres résiduels des sociétés Robertet Goldfield et SAPAD.

2.12 SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Néant.

2.13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES ET PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ en milliers d'euros

Par zones géographiques	31-déc-17	31-déc-16
Europe	175 408	157 603
Amérique du Nord	13 481	15 841
Amérique du Sud	9 446	9 558
Asie	22 784	18 470
Autres Pays	11 153	11 210
TOTAL	232 272	212 682

Par secteurs d'activité	31-déc-17	31-déc-16
Matières Premières	86 752	78 735
Compositions pour la Parfumerie	84 932	79 885
Arômes Alimentaires	60 587	54 062
TOTAL	232 271	212 682

2.14 RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Dividendes	6 453	20 005
Intérêts sur dettes financières	-574	-579
Escomptes accordés et reçus	-90	-86
Gains/(Pertes) de change	-164	-400
Frais de banque, charges et produits financiers divers	-262	-296
(Dotation)/Reprise provision financière	-1 819	783
TOTAL	3 545	19 428

2.15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
(Dotations) et reprises aux provisions réglementées	-5 582	-4 327
Résultat net de cession des immobilisations (1)	3 969	70
TOTAL	-1 612	-4 257

⁽¹⁾ Le résultat de cession correspond à la vente de l'immeuble parisien pour 4 millions d'euros.

2.16 SITUATION FISCALE LATENTE en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Impôt latent à payer sur provisions réglementées	8 179	7 928
Impôt payé d'avance sur participation et provisions retraite	3 775	2 797
Impôt payé d'avance sur contribution sociale de solidarité	117	107

2.17 VENTILATION DE L'IMPÔT en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant:	29 460	6 654	22 806
Exceptionnel:	-1 612	-464	-1 148
Participation:	-1 383	-110	-1 273
TOTAL	26 464	6 080	20 384

2.18 EFFECTIF MOYEN en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Cadres	158	156
Agents de maîtrise	193	186
Employés	159	212
Ouvriers	159	96
TOTAL	669	650

Les heures disponibles restantes sont entièrement reportables dans le cadre du nouveau dispositif de Compte Personnel de Formation mis en place à partir du 1er janvier 2015.

L'effectif du personnel intérimaire s'élève à 80 au 31 décembre 2017 vs 24 au 31 décembre 2016.

2.19 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 2 153 579 actions et de 143 616 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 2,5 €.

Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans.

2.20 CHARGES A PAYER en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4 602	2 607
Dettes fiscales et sociales	7 087	6 537
TOTAL	11 689	9 145

2.21 PRODUITS A RECEVOIR en milliers d'euros

	31-déc-17	31-déc-16
Royalties	110	389
Dividendes à recevoir	209	260
Divers	18	4
TOTAL	337	653

2.22 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES en milliers d'euros

		·
	Liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
BILAN		
Participations	109 876	64

BILAN						
Participations	109 876	64				
Créances rattachées à des participations	13 530					
Créances clients et comptes rattachés	22 059					
Emprunts et dettes financières diverses	4 000					
Avances fournisseurs	8 923					
Dettes fournisseurs	9 100					
Produits à recevoir	402					
Autres dettes	299					

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'Affaires	90 196	
Autres produits	861	
Achats de matières premières	33 561	
Produits de participation	6 453	
Charges financières	15	
Produits financiers	144	

Montant concernant les entreprises

Robertet Grasse assure la production de l'ensemble de l'activité Compositions Parfumerie de Charabot S A depuis le 1^{er} avril 2011.

Le montant des prestations refacturées, s'élève à 5 910 K€ sur l'exercice 2017.

Robertet Grasse assure également la production de l'ensemble de l'activité huiles essentielles, résinoïdes, concrètes et absolues de Charabot S.A. depuis le 1^{er} novembre 2015.

Le montant des prestations refacturées s'élève à 1 800 K€ sur l'exercice 2017.

2.23 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS en milliers d'euros

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-	17	31-déc-	16
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Change à terme USD	3 327	3 379	9 391	9 056

Au 31 décembre 2017, les emprunts ayant fait l'objet d'une couverture par des swaps de taux d'intérêt représentent un nominal de 1,1 millions d'euros. La valeur de marché de ces instruments est de 12 K€ au 31 décembre 2017.

2.24 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée au comité de Direction pour l'exercice 2017 s'élève à 2 506 850 € (vs 2 760 985 € en 2016).

Ces rémunérations sont détaillées dans l'annexe sur les comptes consolidés en note 22.



2.25 FILIALES ET PARTICIPATIONS en milliers d'euros

		d'invent es titres	taire	entis			eau (1)		çus (2)	ce (2)
	brut	provision	net	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Capital (1)	Réserves et report à nouveau (1)	% détenu	Dividendes reçus (2)	Résultat du dernier exercice (2)
Robertet GMBH	542	121	420			26	403	100,00		-8
Robertet Argentina	177		177	417		404	445	100,00	254	232
Robertet do Brasil	5 757		5 757			5 986	4 682	100,00		6 310
Robertet Espana	162		162			60	2 273	100,00	605	842
Robertet USA	19 880		19 880			2 816	87 043	100,00	4 413	11 185
Robertet Italia	70		70			26	68	100,00		4
Robertet Japon	199		199			592	2 059	100,00		149
Robertet de Mexico	139		139			195	6 754	100,00	1100	910
Robertet UK	1 012		1 012			138	7 368	100,00		2 096
Robertet et Cie SA	38		38			64	1 2 9 8	100,00		178
Robertet Turquie	1 777		1 777			804	787	100,00		422
Robertet South Africa Aromatics	460	126	334			290	88	100,00		-45
Robertet India	12		12			125	52	100,00		130
IS Finances SAS	100		100							
Robertet Bejing	6 889		6 889	609		7 209	-130	100,00		377
Groupe Charabot	57 941		57 941			6 100	94 950	100,00		7 330
Sarl Serei No Nengone	1		1		790	3	171	44,00		
Plantes Aromatiques du Diois	4 647		4 647	1700		98	3 431	80,00		461
Fragrant Garden SA	168		168					50,00		
RI Natural SL	3		3			6		50,00		
Hitex SAS	1564		1 564			270	1 772	50,00	50	326
Robertet Outre-Mer	1		1					100,00		
Robertet Bulgaria	900	900				900	-1 450	100,00		36
Robertet Asia	129		129	3 620		257	1 132	100,00		386
Robertet Andina	1 274	1 274		1 184		1 188	-43	100,00		-1 328
Finca Carrasquillas	1 000		1 000	800				50,00		
Bionov	339	339		3 025		160	-54	100,00		-249
Robertet Goldfield	7 454		7 454			91	861	60,00		435
Bureau Istanbul	3		3							
Sous-total	112 638	2 762	109 877	11 354	790					
Autres	64		64							
Total	112 702	2 762	109 941	11 354	790					

^{(1):} montant en devise converti au taux de clôture

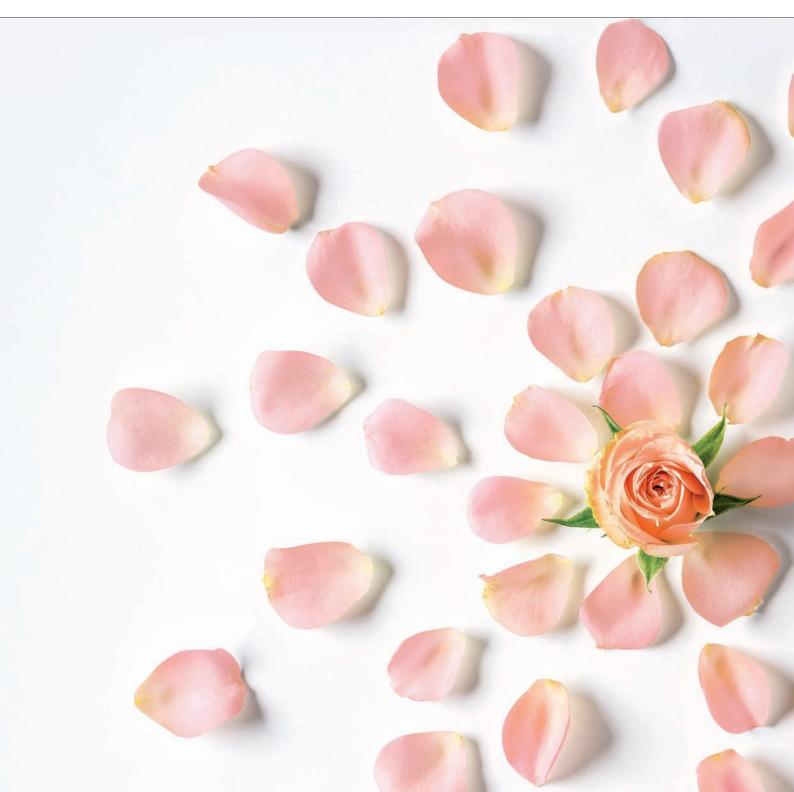
^{(2):} montant en devise converti au taux moyen annuel

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2013	2014	2015	2016	2017		
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE							
Capital social en milliers d'euros	5 713	5 743	5 743	5 743	5 756		
Nombre d'actions	2 135 447	2 147 547	2 153 579	2 153 579	2 158 929		
Nombre de certificats d'investissement	149 648	149 648	143 616	143 616	143 616		
Valeur nominale des titres	2,50	2,50	2,50	2.50	2,50		
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS en milliers d'euros							
Chiffre d'affaires hors taxes	162 331	162 853	184 522	212 682	232 272		
Bénéfice avant impôt, dotation aux amortissements et provisions	20 684	29 537	28 150	44 200	41 627		
Impôt sur les bénéfices	2 729	3 261	3 016	4 108	6 080		
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	12 172	21 029	15 274	29 084	20 384		
Montant des bénéfices distribués	6 513	7 581	9 189	10 588			
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UN SEUL TITRE							
Bénéfice après impôt, avant dotation aux amortissements et provisions	7,86	11,44	10,94	17,45	15,44		
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	5,33	9,15	6,65	12,66	8,85		
Dividende versé à chaque titre	2,85	3,30	4,00	4,60			
PERSONNEL							
Nombre de salariés	591	622	631	650	669		
Montant de la masse salariale en milliers d'euros	23 362	24 654	26 051	27 189	28 375		
Montant versé au titre des avantages sociaux (S.S., œuvres sociales, etc) en milliers d'euros	12 668	12 105	13 174	13 309	13 399		

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise.

En matière de gouvernement d'entreprise, la société se réfère aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise pour les "ETI" élaboré par MIDDLENEXT.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments figurant dans la rubrique "points vigilance " dudit code. Ce dernier considère que tous les points du code de gouvernance sont respectés.

I - MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET LIMITATION ÉVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Lors du renouvellement des organes de Direction, le 17 juin 2014, le Conseil d'Administration a nommé le Président du Conseil, Philippe Maubert au poste de Directeur Général. Conformément aux statuts, Ce dernier est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Les mandataires sociaux sont actuellement les suivants :

- M. Philippe MAUBERT, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- M. Christophe MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Parfumerie,
- M. Olivier MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Arômes.

II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, Directeur Général

M. Philippe MAUBERT, né le 28/01/1952 à Nice, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Administrateurs

Mme. Catherine MAUBERT épouse CANOVAS-GUTTERIEZ, née le 11/01/1951 à NICE, de nationalité française. Mandat renouvelé par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Christophe MAUBERT, né le 03/07/1959 à NICE, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Lionel PICOLET, né le 08/12/1956 à LYON, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Mme. Isabelle MAUBERT, née le 03/01/1965 à CANNES, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 5 juin 2017. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Mme. Gilberte PINCON épouse LOMBARD, née le 10/07/1944 à NEUILLY-SUR-SEINE, de nationalité française. Mandat renouvelé par l'AG du 5 juin 2017. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Administrateur indépendant *

Madame LOMBARD est également

Administratrice de CGC, société cotée à Paris et à New-York ainsi que présidente du comité d'audit et membre du comité HSE de cette société.

Administratrice de Vernet Retraite, société de gestion du PERP de HSBC France.

M. Alain MOYNOT, né le 30/10/1945 à BOIS-COLOMBES, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 5 juin 2017. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Administrateur indépendant *

Monsieur MOYNOT est également

Administrateur de la Société Financière de l'Odet et Président de son comité d'audit.

Associé gérant d'Almo finances, associé gérant de CSM Investissement, gérant de SCI MAG.

M. Olivier MAUBERT, né le 04/03/1965 à NICE, de nationalité française.

Mandat renouvelé par l'AG du 5 juin 2017. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

À l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, il sera proposé la nomination de :

Madame Colette ROBERT, née le 14/08/1949 à Menton, de nationalité française. Administrateur indépendant*

Madame Colette ROBERT, docteur ès sciences physiques, a travaillé chez Laboratoires Virbac et Laboratoires Arkochim, mais surtout dans le Groupe Arkopharma dont elle a été la Directrice Générale de 1987 à 1998 puis la Présidente du Directoire de 1998 à 2008.

Madame Colette ROBERT, a également été présidente en 2007 et 2008 du SDCA, Syndicat de la diététique et des compléments alimentaires. Elle n'a plus à ce jour de mandat d'administrateur.

Madame Isabelle PARIZE, née le 16/06/1957 à Paris, de nationalité française. Administrateur indépendant*

Madame Isabelle PARIZE, diplômée de l'ESCP, à commencé sa carrière chez Procter & Gamble puis a travaillé chez Schwarzkopf & Henkel, Canal+ Group, Quest international, Mangas Gaming France, puis de 2011 à 2017 au sein de Douglas Group où elle a successivement été Directrice générale de Nocibé, General Manager pour le Groupe de la zone Europe Sud, pour finir Directrice générale du Groupe.

Madame Isabelle PARIZE est administratrice de Air France-KLM ainsi que de Auchan Retail International.

Administrateur indépendant * : Administrateur n'ayant aucun lien familial avec un mandataire social ou un actionnaire de référence, n'ayant jamais été ni mandataire social ni salarié de la société ou d'une société du Groupe, n'étant ni client, ni fournisseur ou banquier de la société ou du Groupe, n'ayant pas été auditeur de la société.

Le Conseil d'Administration sera donc composé de 10 personnes dont 4 sont qualifiées d'indépendantes, et dont 5 d'entre elles sont des femmes, soit la moitié.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de cinq ans.

Monsieur Xavier GIVAUDAN, qui a été pendant de nombreuses années membre du Conseil d'Administration de la société, a souhaité mettre un terme à son mandat qui a pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale du 7 juin 2017.

III - TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2017, avec un taux de présence des administrateurs de 98 %.

La réunion de février a essentiellement pour but d'examiner les premiers éléments de l'exercice écoulé et les perspectives de l'exercice en cours ainsi que le rapport du comité d'audit sur le contrôle interne. C'est également au cours de ce Conseil qu'est fixée la rémunération des dirigeants, sur proposition du comité des rémunérations.

Les réunions d'avril et septembre ont principalement pour objet d'arrêter les comptes annuels et semestriels après avis du comité d'audit.

La réunion de décembre a pour principal objet d'examiner ou définir les principales orientations stratégiques de la société.

Les Commissaires aux comptes et les représentants du Comité d'entreprise ont assisté à toutes les réunions du Conseil qui se sont tenues en 2017.

IV - LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ D'AUDIT

Il est composé de deux membres

M. Alain MOYNOT qui en est le Président, Mme. Catherine CANOVAS-GUTTERIEZ,

Le Comité d'Audit a pour missions essentielles :

- de procéder à l'examen des comptes annuels, semestriels ;
- d'examiner la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés;
- d'examiner le périmètre de consolidation et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas ou n'y seraient plus ;
- de s'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par la société relatives à ces enjeux et des contrôles effectués sur les risques identifiés ;
- d'examiner les questions relatives à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des Commissaires aux comptes de la Société ;
- de veiller au respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- d'examiner les conclusions des Commissaires aux comptes et leurs recommandations, ainsi que les suites qui leur sont données.

Au cours de l'exercice 2016, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois, en présence d'un représentant de la Direction Générale, de la Direction financière et des Commissaires aux comptes.

LE COMITÉ DES RÉMUNERATIONS

Il est composé de

Mme. Gilberte LOMBARD qui en est la Présidente M. Xavier GIVAUDAN, jusqu'en juin 2017

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que du Directeur Général adjoint est du ressort du Conseil d'Administration qui prend ses décisions après avis du Comité des rémunérations.

Les membres du Comité déterminent pour leur partie fixe et variable la rémunération des Dirigeants en s'appuyant sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs en fonction des performances globales du Groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Le comité se réunit généralement deux fois par an, en février et avril, pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants sur la base des performances relatives à l'exercice écoulé. Les éléments de rémunération des Dirigeants figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Le comité se réunit généralement une fois par an, en février, pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants sur la base des performances relatives à l'exercice écoulé.

V - RÉMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POLITIQUE DE VERSEMENT DES JETONS DE PRESENCE

Le mode de répartition des jetons de présence est fonction de la participation des administrateurs aux séances du Conseil d'administration à raison de 2 500 euros par conseil.

La rémunération des membres des comités est forfaitaire, quel que soit le nombre de conseils tenus dans l'année.

JETONS DE PRÉSENCE ET RÉMUNERATIONS VERSÉS AUX ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DES COMITÉS

	Jetons de présence	Comité d'audit	Comité de rémunération	TOTAL
M. Xavier GIVAUDAN	7 500		2 500	10 000
Mme Gilberte LOMBARD	12 500		10 000	22 500
M. Alain MOYNOT	10 000	15 000		25 000
Mme Catherine CANOVAS	12 500	7 500		20 000
Mme Isabelle MAUBERT	12 500			12 500
M. Philippe MAUBERT	12 500			12 500
M. Lionel PICOLET	12 500			12 500
M. Christophe MAUBERT	12 500			12 500
M. Olivier MAUBERT	12 500			12 500
TOTAL	105 000	22 500	12 500	140 000

VI RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS

POLITIQUE DE RÉMUNERATION

La rémunération des dirigeants du Groupe est constituée de trois composantes : Une rémunération fixe, une rémunération variable et une rémunérations liée à la performance.

RÉMUNÉRATION FIXE

Elle est déterminée par la combinaison de divers facteurs :

- Informations obtenues sur la rémunération des dirigeants d'autres groupes cotés réajustées par rapport à la taille de l'entreprise
- Rémunération des dirigeants ou cadres supérieurs des sociétés françaises ou étrangères du Groupe
- Historique du niveau de rémunération des dirigeants ayant eu un contrat de travail antérieurerement.

Par ailleurs, une partie de la rémunération fixe est constituée de revenus provenant des filiales dans lesquelles certains dirigeants ont une activité opérationnelle.

RÉMUNÉRATION VARIABLE

Celle-ci est définie en fonction de critères de performance individualisés qui prennent en compte

- Le résultat net du Groupe
- Les chiffres d'affaires, Groupe ou par divisions
- Les taux de marge nette ou les résultats de certaines filiales.

Cette rémunération est versée sur l'exercice suivant celui ayant servi aux critères d'attribution.

RÉMUNÉRATION LIÉE À LA PERFORMANCE

Il s'agit d'actions gratuites dont le montant global attribué correspond à 2 % du résultat Groupe de l'exercice divisé par la moyenne des 5 derniers cours de bourse suivant la publication des résultats.

Cette pratique d'allocation sur une base long terme a été pratiquée depuis longtemps. Elle dépend donc des performances de l'entreprise et de l'évolution du cours de bourse.

AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

Hormis les éléments ci-dessus, il n'existe aucun autre élément de rémunération. Les dirigeants ne bénéficient donc pas ni de retraite chapeau, ni de *golden parachute* ni d'indemnité de non concurrence.

LE DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017 EST LE SUIVANT :

1.1 - Philippe Maubert, Président Directeur Général	2017	2016
Rémunération fixe		
·France	336 000 ⁽¹) 333 846
·Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	97 350	99 099
Rémunération variable	355 000	317 000
Avantage en nature (véhicule)	14 640	14 640
TOTAL	802 990	764 585
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	86 000	192 500

^{(1) 350 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

1 Lionel Picolet, Directeur Général Adjoint	2017	2016
Rémunération fixe	(*)	
France	(1) 224 000	223 136
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	26 550	27 027
Rémunération variable	210 000	185 000
Avantage en nature (véhicule)	6 000	6 000
TOTAL	466 550	441 163
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

^{(1) 231 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

1.3 - Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération fixe		
États-Unis	350 465	359 190
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	11 500	11 500
Rémunération variable	143 000	130 000
Avantage en nature (véhicule)	5 500	5 500
TOTAL	510 465	506 190
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

1.4 - Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération fixe	(1)	
France	168 825	167 326
Liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	11 060	11 261
Rémunération variable	131 000	117 000
Avantage en nature (véhicule)	9 960	9 960
TOTAL	320 845	305 547
Rémunération liée à la performance Prime indexée * attribuée au titre des exercices 2012, 2013 et 2014	60 000	134 000

^{(1) 175 000} euros annuels à compter du 01/07/2018.

LE DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES ATTRIBUÉES SUR LA BASE DES RÉSULTATS DE 2017 **EST LE SUIVANT:**

Philippe Maubert, Président Directeur Général	2017	2016
Rémunération variable	401 000	355 000
Actions de performance	800	800
Lionel Picolet, Président Directeur Général Adjoint	2017	2016
Rémunération variable	245 000	223 000
Actions de performance	600	600
Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération variable	160 000	143 000
Actions de performance	500	500

^{*} Il s'agit du versement d'une prime instaurée avant 2016 en lieu et place de l'attribution d'actions gratuites. Le paiement de cette prime est étalé sur quatre ans et est indexée sur le cours de l'action Robertet. Le cours de référence, chaque année, étant la moyenne des 5 cours de bourse suivant la date de publication du premier communiqué sur les résultats de l'exercice.

Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2017	2016
Rémunération variable	150 000	131 000
Actions de performance	500	500

Il sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 5 juin 2018 les résolutions suivantes :

Huitième résolution

L'assemblée générale, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables, en raison de leur mandat aux Directeurs Généraux et Directeurs Généraux délégués, tels que détaillés dans le rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100 et L.225-102 du Code de commerce, présenté dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale, approuve les éléments de la rémunération due ou attribuée, en raison de leur mandat aux Directeurs Généraux et Directeurs Généraux délégués, tels que détaillés dans le rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100 et L.225-102 du Code de commerce, présenté dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

VI - DONNÉES BOURSIÈRES

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants ou administrateurs et les personnes qui leur sont liées.

Aucun mouvement n'a été déclaré en 2017.

Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il n'existe aucune action d'autocontrôle.

Un droit de vote double est dévolu à toutes les actions détenues au nominatif depuis au moins 5 ans. Le total des droits de vote double est de 1 013 887 dont 1 009 887, soit 99,61 % sont détenus par le Groupe familial Maubert.

Franchissements de seuils

Il n'y a eu aucun franchissement de seuil en 2017.

Cependant, International Value Advisers, a déclaré :

Avoir franchi à la baisse, le 5 janvier 2018, le seuil de 10 % portant sa participation à 9,91 % du capital et 6,63% des droits de vote,

Avoir franchi à la baisse, le 27 mars 2018, le seuil de 5 % portant sa participation à 6.98 % du capital et 4.85% des droits de vote.

Relations avec les Investisseurs

Le site internet www.robertet.com comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour.

Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du Groupe, communiqués, rapports financiers annuels et semestriels.

Les dirigeants rencontrent analystes et investisseurs chaque fois qu'il sont sollicités et participent chaque année à des réunions avec ces derniers, sur les places financières de Paris ou Londres.



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017

Monsieur Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Grasse, le 25 avril 2018

Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017



ROBERTET

COGEPARC Le Thélémos 12 quai du Commerce 69009 LYON

DELOITTE & ASSOCIÉS Les Docks, Atrium 10.4 10, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE

ROBERTET Société Anonyme 37 avenue Sidi- Brahim 06130 GRASSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'Assemblée Générale de la société Robertet,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Robertet relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- Mission de diagnostic des investissements informatiques chez Robertet USA par Deloitte & Associés.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe P. « Changement de méthode » de la Note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux opérations de change.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Point clé de l'audit

Réponse dans le cadre de notre audit

Évaluation des titres de participation

Au 31 décembre 2017, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 109,7 millions d'euros. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Comme indiqué dans les notes "C. Immobilisations Financières" de l'annexe aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est estimée par la Société en fonction d'une analyse multicritère tenant compte principalement de la quote-part des capitaux propres de la filiale, ou selon le cas, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité de la filiale considérée.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit compte tenu du jugement exercé par la Direction dans son choix des éléments à considérer pour l'estimation de la valeur d'utilité de ces titres et en raison de leur importance significative dans les comptes sociaux.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que ul'estimation de la valeur d'utilité des titres déterminée par la direction est ufondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés uutilisés :
- Vérifier que la quote-part de capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ;
- Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation a été déterminée en faisant référence à la valeur de marché et des perspectives de rentabilité, nous avons vérifié que les hypothèses retenues présentent un caractère raisonnable et qu'elles sont supportées par une udocumentation probante;
- · Apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes "C. Immobilisations Financières" et "2.3. Immobilisations Financières" de l'annexe aux comptes sociaux.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes :

- En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L 225-102-1 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Robertet SA par l'assemblée générale du 12 avril 1996 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 8 juin 2010 pour le cabinet Cogeparc.

Au 31 décembre 2017, Deloitte & Associés était dans la vingt-et-unième année de sa mission sans interruption et Cogeparc dans la huitième année, dont respectivement vingt-et-une et huit années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit, la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

à Marseille et à Lyon, le 28 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

COGEPARC

Anne-Marie MARTINI

Anne BRION TURCK

COGEPARC Le Thélémos 12 quai du Commerce 69009 LYON DELOITTE & ASSOCIÉS Les Docks, Atrium 10.4 10, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE

ROBERTET Société Anonyme 37 avenue Sidi- Brahim 06130 GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Robertet,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Robertet relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés sont les suivants :

 Mission de diagnostic des investissements informatiques chez Robertet USA par Deloitte & Associés

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Point clé de l'audit

Réponse dans le cadre de notre audit

ÉVALUATION DES GOODWILL

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill. Au 31 décembre 2017, leur valeur s'est élevée à 27,6 M€.

Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et des passifs identifiable acquis à la date d'acquisition, ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT), définies en fonction des domaines d'activité du groupe, soit les divisions Arômes, Parfumerie et Matières Premières.

La Direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur des goodwill ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre, qui s'appuie sur la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de chaque UGT à laquelle les goodwill ont été affectés, ainsi que le détail des principales hypothèses retenues sont décrits en notes 1.7 "regroupement d'entreprise", 1.9 "perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés" et 2 "Goodwill" de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour les 3 UGT, la valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de projections de flux de trésorerie actualisés.

Nous avons obtenu les derniers plans d'affaires de la Direction ainsi que les tests de dépréciation de chacune des UGT auxquels sont affectés les goodwill. Sur la base de ces informations, nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de la méthodologie retenue par la société et avons réalisé les procédures suivantes :

- Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour :
 - La détermination des flux de trésorerie au regard du contexte économique et financier dans le lequel le Groupe opère;
 - Le taux de croissance perpétuel de ces flux, en le corroborant avec les analyses de marché externe.
- Nous avons vérifié, par sondages, les calculs et la cohérence de la structure des tests de dépréciation en nous appuyant sur les travaux de nos experts en évaluation;
- Nous avons apprécié le taux d'actualisation retenu par la Direction, en le comparant à notre propre estimation de taux, établi avec l'aide de nos spécialistes en évaluation ;
 - Nous avons comparé les prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la fiabilité de l'établissement des données prévisionnelles;

Le test de dépréciation effectué par la Direction sur les goodwill inclut dans chacune des UGT intègre une part importante de jugements et d'hypothèses de la Direction, portant notamment sur :

- Les flux de trésorerie futurs estimés pour chaque UGT, et en particulier les projections de ventes et les coûts futurs
- Les taux d'actualisation et les taux de croissance perpétuels utilisés pour la projection de ces flux. En conséquence, une variation de ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur recouvrable de ces UGT.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des goodwill affectés aux UGT constitue un point clé de l'audit

· Nous avons vérifié, par sondages,

- l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par la société ;
- Nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour vérifier que seule une variation déraisonnable des hypothèses pourrait amener à devoir comptabiliser une dépréciation significative des goodwill;
- Nous avons apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 1.7 « regroupement d'entreprise », 1.9 « perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés » et 2 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Robertet SA par l'assemblée générale du 12 avril 1996 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 8 juin 2010 pour le cabinet Cogeparc.

Au 31 décembre 2017, Deloitte & Associés était dans la vingt-et-unième année de sa mission sans interruption et Cogeparc dans la huitième année, dont respectivement vingt-et-une et huit années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention

des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le µpérimètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et µappropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE)n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Marseille et Lyon, le 27 avril 2018 Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Anne-Marie MARTINI

COGEPARC
Anne BRION TURCK

COGEPARC Le Thélémos 12 quai du Commerce 69009 LYON DELOITTE & ASSOCIÉS Les Docks, Atrium 10.4 10, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE

ROBERTET Société Anonyme 37 avenue Sidi- Brahim 06130 GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'Assemblée Générale de la société Robertet,

En notre qualité des commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-197-1 et L. 228.12 I du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi et à vérifier les informations fournies dans ce rapport sur les caractéristiques des actions gratuites existantes ou à émettre.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Marseille et Lyon, le 27 avril 2018.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE é ASSOCIÉS Anne-Marie MARTINI

COGEPARC
Anne BRION TURCK

COGEPARC Le Thélémos 12 quai du Commerce 69009 LYON CEDEX 09 DELOITTE & ASSOCIÉS Les Docks, Atrium 10.4 10, Place de la Joliette 13002 MARSEILLE

ROBERTET Société Anonyme 37 avenue Sidi- Brahim 06130 GRASSE

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société Robertet,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

.Avec la société MAUBERT SA

Convention portant sur un contrat d'animation de Groupe avec la société Maubert SA

Administrateurs Communs: Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et Président du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Isabelle Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Catherine Canovas, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA.

Nature: Votre société a conclu avec la société MAUBERT SA un contrat d'animation de Groupe.

Modalités : la redevance est calculée sur le montant des frais engagés majorés d'une marge de 5%. La charge comptabilisée s'élève à 102,3 milliers d'euros hors taxes au 31 décembre 2017.

> à Marseille et à Lyon, le 28 avril 2018 Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

COGEPARC

Anne-Marie MARTINI

Anne BRION TURCK

Photographies Anthony Lanneretonne & Stéphane Martinelli / maquette & mise en page Jean-Marie Grosso / informations financières Direction financière Robertet S.A. Grasse France

GROUPE ROBERTET

FRANCE

ROBERTET GRASSE

37, avenue Sidi Brahim BP 52100 06130 Grasse Cedex France www.robertet.fr

E-mail: info@robertet.fr

CHARABOT

10 Avenue Yves-Emmanuel Baudoin BP 22070 06131 Grasse Cedex

U6131 Grasse Cedes

France

E-mail: contact@charabot.fr

ROBERTET PARIS

43 Rue du Colisée 75008 Paris France

SAPAD

26340 Vercheny

HITEX SAS

56000 Vannes

BIONOV

84900 Avignon

FILIALES

USA

Robertet Flavors Inc

Robertet Fragrances Inc

Robertet Fragrances Inc. New York Creative Center

EUROPE

ALLEMAGNE

Robertet GMBH

ESPAGNE

Robertet España SA

GRANDE BRETAGNE

Robertet UK Ltd.,

ITALIE

Robertet Italia Srl

SUISSE

Robertet SA

AMERIQUE DU SUD

ARGENTINE

Robertet Argentina

BRESIL

Robertet do Brasil Ind. e Com. Ltda

COLOMBIE

Robertet Andina S.A.S.

MEXIQUE

Robertet de Mexico s.a. de c.v.

ASIE

TURQUIE

Robertet Gulyagi ve

Robertet Aroma ue esens Istanbul

CHINE

Robertet Flavors & Fragrances (Beijing) CO., LTD.

INDE

Robertet Flavours & Fragrances Pvt. Ltd. Robertet Goldfield India

JAPON

Robertet Japan

VIETNAM

Robertet Vietnam Representative Office Hochiminh City

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Robertet South Africa Aromatics Ltd.

